

Consultation publique dans le cadre du Plan climat

Sondage auprès de la population
générale de 18 ans et plus

Ville de Trois-Rivières

Juin 2025



Table des matières

FAITS SAILLANTS	3
OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	6
ANALYSE DES RÉSULTATS	7
1. Opinion sur les changements climatiques	8
2. Mobilité et changements climatiques	15
3. Habitation et changements climatiques	33
4. Verdissement et changements climatiques	37
5. Gestion des matières résiduelles et changements climatiques	46
CONCLUSION	50
ANNEXE I – Profil sociodémographique de l'échantillon	54
ANNEXE II – Pondération	56

Position et engagement des Trifluviens/Trifluviennes face aux changements climatiques

- 79 % sont d'avis que les changements climatiques sont causés principalement par les activités humaines.
- 72 % sont préoccupé.e.s par ces changements, dont 20 % sont « très » préoccupé.e.s.
- Les vagues de chaleur, les tempêtes/vents violents et les inondations/débordements des cours d'eau sont trois conséquences qui préoccupent plus de 50 % de la population.
- 44 % intègrent régulièrement ou occasionnellement des gestes écoresponsables dans leur quotidien, dont 8 % le font régulièrement.
- 46 % croient que l'écofiscalité est une approche efficace pour encourager les gens à adopter des comportements plus durables.
- Récompenser les gens plutôt que les faire payer est une approche perçue comme plus efficace par 65 % de la population pour favoriser les changements de comportement.
- Trois principaux freins sont identifiés par la population dans l'adoption de comportements ou de pratiques écoresponsables: ça exige des efforts supplémentaires/changement des habitudes/manque de temps; le manque de solution/de solution adaptée/d'accès à des solutions; les coûts élevés.

Trifluviens/Trifluviennes et mobilité durable

- 89 % possèdent au moins une voiture/camion léger, dont 19 % possèdent un véhicule électrique ou hybride.
- 54 % pourraient être tentés d'opter pour un véhicule 100 % électrique, mais le coût d'achat est le principal frein.
- 24 % seraient assez et très intéressé.e.s par un service de covoiturage et 20 % par un service de partage de voitures.
- 18 % seraient assez et très intéressé.e.s par un service de vélos et 12 % par un service de partage de trottinettes.
- 57 % des personnes intéressées par un service de partage de voitures seraient prêt.e.s à remplacer ou ne pas acheter de voiture/camion léger personnel s'ils/elles avaient accès à un tel service et 46 % des personnes intéressées par un service de covoiturage seraient prêt.e.s à le faire s'ils/elles avaient accès à ce dernier service.
- 83 % des personnes intéressées par un service de partage de vélos ou de trottinettes réduiraient l'utilisation de leur véhicule personnel s'ils/elles avaient accès à de tels services. Autrement dit, de tels services auraient un impact sur la diminution du recours à un véhicule personnel, mais personne ne cesserait d'utiliser son véhicule.

Faits saillants

- 4 % des personnes sondées utilisent régulièrement le transport en commun et 17 % l'utilisent occasionnellement. L'amélioration des trajets et l'augmentation de la fréquence du service pourraient les inciter à l'utiliser davantage. D'ailleurs, l'amélioration du transport en commun est vue comme la priorité d'action de la Ville pour réduire les GES.
- 58 % sont favorables à ce que la Ville finance davantage le développement du transport en commun, mais seulement 17 % sont favorables à l'instauration d'une taxe sur l'immatriculation pour le financer.
- Si une taxe sur l'immatriculation devait être mise en place, le montant médian est de 10 \$.
- 41 % sont favorables à l'implantation de voies réservées aux autobus et covoiturage sur les principaux axes routiers.
- Un meilleur déneigement des trottoirs et un meilleur accès à des infrastructures dédiées à la piétonnisation ou pour se déplacer à vélo pourraient encourager plus de 40 % de la population à se déplacer plus à pied ou à vélo.
- Cependant, moins de 40 % de la population est favorable à retirer du stationnement pour l'amélioration des infrastructures de transport actif. Elle n'est pas plus nombreuse (37 %) à être favorable à payer davantage pour améliorer le réseau cyclable.
- Moins de 25 % de la population est d'accord avec les idées de remplacer du stationnement sur rue gratuit par du stationnement payant et d'augmenter les tarifs de stationnement.

Habitation et changements climatiques

- 58 % des propriétaires dont le système de chauffage utilise des combustibles fossiles seraient prêt.e.s à cesser l'utilisation de ce système pour un système plus écologique, dont 38 % le feraient seulement s'ils ont accès à un soutien financier.
- 62 % sont favorables à ce que la Ville offre un soutien financier aux propriétaires qui désirent installer un système de chauffage plus écologique.
- 70 % sont favorables à ce que la Ville offre des incitatifs financiers aux propriétaires d'immeubles pour qu'ils améliorent la performance énergétique de leurs bâtiments.

Verdissement des espaces minéralisés

- 56 % sont favorables à des projets de verdissement des espaces de stationnement sur rue résidentielle et 62 % le sont pour les grands stationnements commerciaux.
- Moins de 50 % sont favorables à des projets de verdissement des espaces de stationnement sur rue dans les quartiers commerciaux (46 %).
- 54 % sont favorables à ce que la Ville limite les aménagements qui empêchent l'infiltration d'eau sur les terrains privés.

Faits saillants

- 28 % sont favorables à ce que la Ville fasse payer les propriétaires en fonction de la superficie des surfaces minéralisées sur leur terrain.
- Nombreux sont les propriétaires qui sont prêt.e.s à orienter leurs gouttières vers des surfaces végétalisées (90 %), à planter des arbres et des arbustes (83 %) et à installer des barils de pluie (76 %). Ils ou elles sont moins nombreux.ses à être prêt.e.s à remplacer des aménagements minéralisés par des pavés perméables (47 %) ou par des surfaces végétalisées (36 %).
- 77 % sont favorables à ce que la Ville fasse payer une compensation financière aux propriétés ayant des bandes riveraines qui ne respectent pas les normes de préservation des berges en vigueur.
- 81 % sont favorables à l'adoption d'un règlement municipal pour obliger les propriétaires à planter au moins un arbre en façade de leur résidence s'ils/elles ont suffisamment d'espace. Dans le cas d'un refus du propriétaire de planter un arbre, 59 % sont favorables à ce que la Ville lui fasse payer une compensation financière.

Compostage

- 50 % compostent leurs matières organiques de façon régulière et 30 % le font de façon occasionnelle.
- Les mauvaises odeurs est le frein à la collecte des matières organiques identifié par un plus grand nombre de répondant.e.s.
- 19 % sont favorables à l'instauration d'une tarification progressive selon le poids des ordures ménagères mis au chemin.

Objectifs et méthodologie

OBJECTIFS

Consulter les Trifluviennes et Trifluviens âgé.e.s de 18 ans et plus pour recueillir leur opinion à l'égard de différentes mesures de réduction de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques. Plus spécifiquement le sondage vise à :

- Connaître l'opinion sur les changements climatiques;
- Mesurer le niveau d'acceptabilité vis-à-vis différentes mesures d'adaptation touchant la mobilité, le verdissement, l'habitation et la gestion des matières résiduelles;
- Identifier les mesures de soutien à la transition climatique susceptible d'encourager l'adhésion aux orientations du Plan climat;
- Segmenter les résultats en fonction de différentes caractéristiques.



POPULATION CIBLE

- Les Trifluviennes et Trifluviens âgé.e.s de 18 ans et plus.



ÉCHANTILLON

- 600 questionnaires complétés dont 496 via le panel Web LEO de Léger marketing et 104 via un sondage téléphonique réalisé par les agents de notre central d'appel. Le portrait de l'échantillon est présenté à l'annexe I.



COLLECTE

- La collecte de données s'est déroulée du 31 mars au 16 avril, incluant le prétest. Le questionnaire compte 73 variables pour un temps de complétion moyen de 17 minutes pour le sondage Web et de 30 minutes pour le sondage téléphonique.



REPRÉSENTATIVITÉ

- Afin d'assurer la représentativité de l'échantillon, les résultats présentés ont été pondérés selon la répartition géographique de la population par secteur de la Ville, le sexe, l'âge et la scolarité. La pondération est présentée en annexe II.



INFORMATIONS STATISTIQUES

- Les résultats ont été arrondis, mais les calculs tiennent compte de plusieurs décimales.
- Notez qu'il n'est pas possible de calculer une marge d'erreur sur un échantillon non probabiliste, mais à titre comparatif, la marge d'erreur maximale d'un échantillon probabiliste de 600 répondants sur une population de 18 ans et plus estimée à près de 140 000 est de $\pm 4,0 \%$, 19 fois sur 20.
- Tous les tests de différences significatives sont calculés à partir d'un niveau de confiance de 95 % (ou 19 fois sur 20).
- Seules les variables présentant des différences statistiques significatives sont relevées dans le rapport.
- Il faut interpréter avec prudence toutes statistiques dont l'échantillon est inférieur à 30 répondants. Les tailles d'échantillon sont présentées sous les graphiques et tableaux.

ANALYSE DES RÉSULTATS

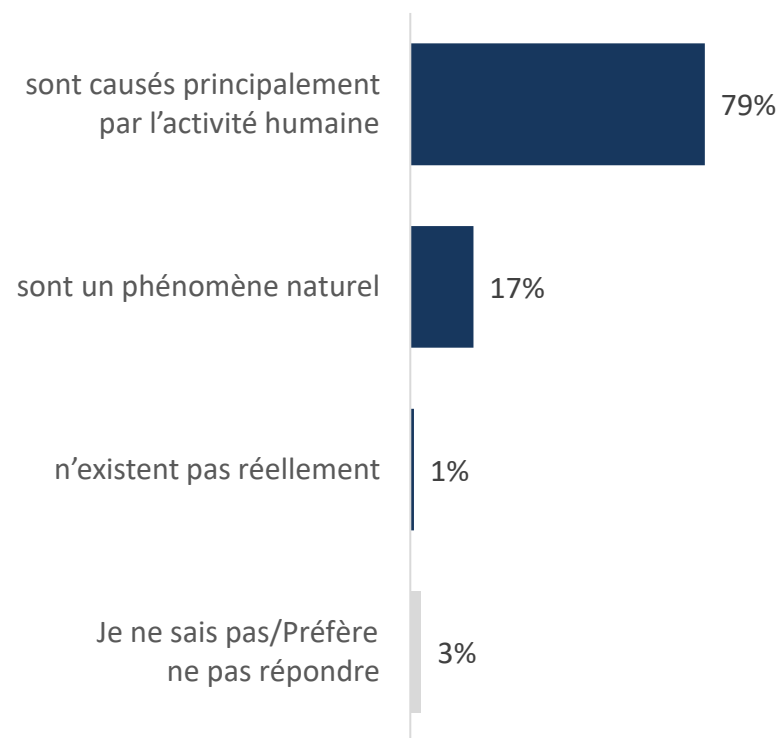


1. Opinion sur les changements climatiques

Quel énoncé correspond le mieux à votre opinion sur les changements climatiques ? Les changements climatiques...

Près de huit personnes sur dix sont d'avis que les changements climatiques sont causés principalement par l'activité humaine

(% de répondant.e.s)



n = 600

79 % des Trifluviennes et Trifluviens ont mentionné que les activités humaines sont la principale cause des changements climatiques.

Les groupes suivants ont été significativement plus nombreux à mentionner les activités humaines :

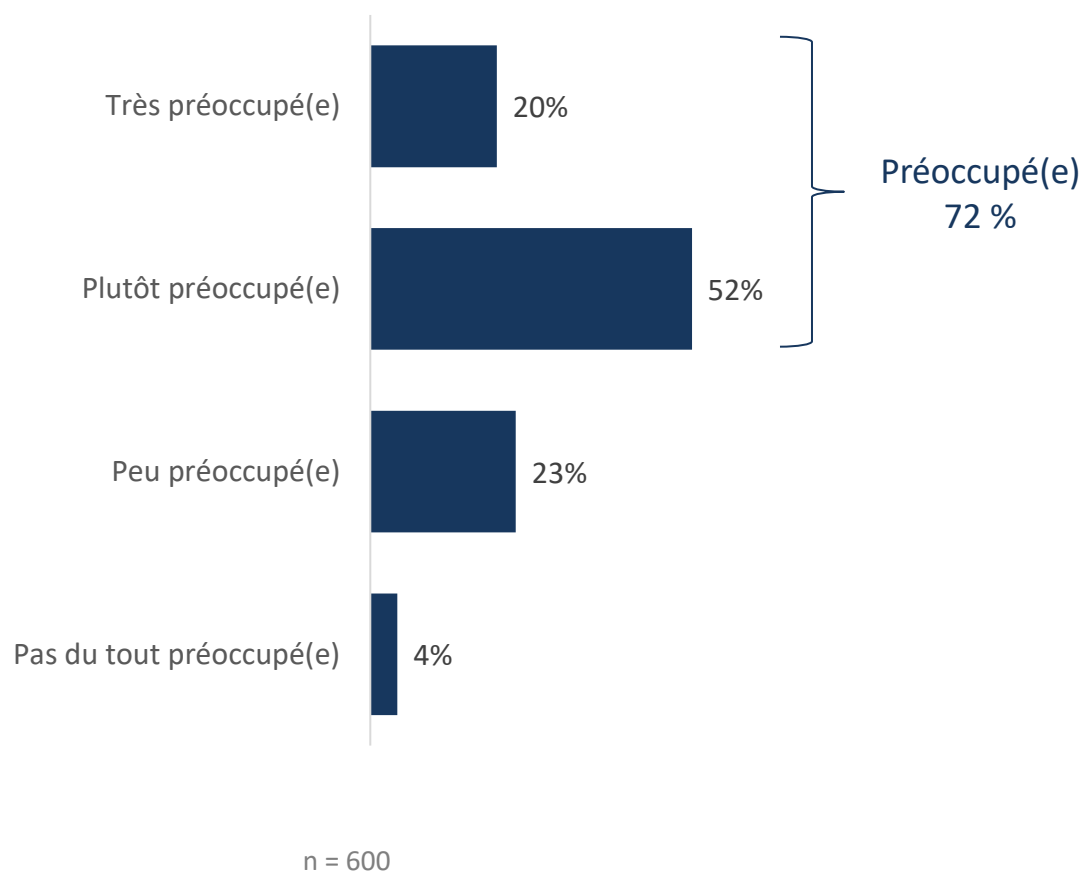
- personnes ne possédant pas de voiture/camion léger (92 %) > possédant une voiture/camion léger (77 %);
- Les locataires (86 %) > les propriétaires (75 %);
- les femmes (85 %) > les hommes (73 %);
- détenant un diplôme de niveau universitaire (90 %) > détenant un diplôme de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (73 %).

1. Opinion sur les changements climatiques

À quel point êtes-vous préoccupé(e) par les changements climatiques ?

Plus de sept personnes sur dix se disent préoccupées par les changements climatiques

(% de répondant.e.s)



72 % des Trifluviennes et Trifluviens sont préoccupé.e.s par les changements climatiques, dont 20 % se disent très préoccupé.e.s.

Les groupes suivants ont été significativement plus nombreux à être préoccupés :

- Personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par l'activité humaine (84 %) > personnes qui croient que c'est un phénomène naturel (28 %);
- Personnes âgées de 65 ans et plus (80 %) > personnes âgées de 45 à 55 ans (60 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (83 %) > détenant un diplôme de niveau secondaire ou moins (67 %) ou un diplôme de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (69 %);
- Vivant dans un ménage dont le revenu avant impôt en 2024 est de moins de 60 000 \$ (77 %) > vivant dans un ménage dont le revenu est de 80 000 \$ et plus (65 %).

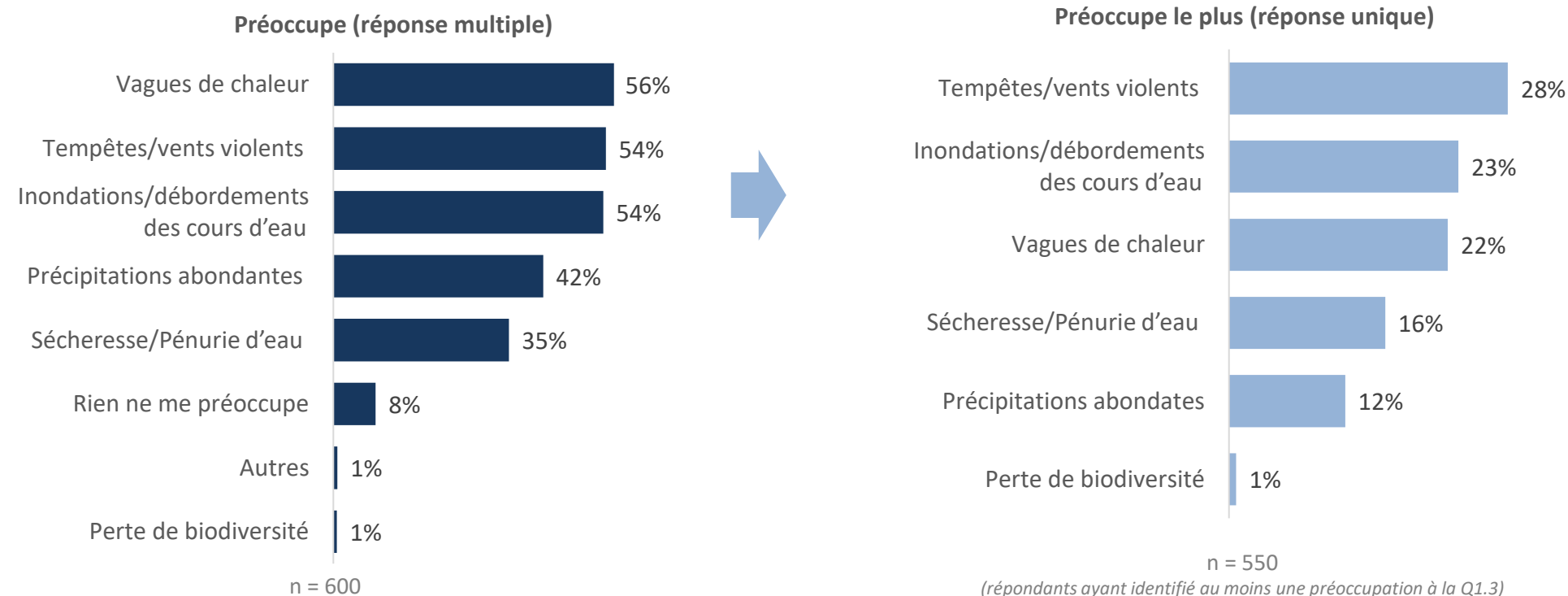
Les résident.e.s des secteurs de Pointe-du-Lac et de Saint-Louis-de-France ont été plus nombreux.ses à mentionner ne pas être du tout préoccupé.e.s (12 % respectivement) comparativement aux résident.e.s de Trois-Rivières-Ouest (1 %), Trois-Rivières (3 %) et Sainte-Marthe-du-Cap (3 %).

1. Opinion sur les changements climatiques

En tant que personne habitant à Trois-Rivières, quelles sont les conséquences des changements climatiques qui vous préoccupent le plus ?

Les tempêtes/vents violents et les inondations/débordements des cours d'eau sont les deux principales préoccupations

(% de répondant.e.s)



Les vagues de chaleur, les tempêtes/vents violents et les inondations/débordements des cours d'eau préoccupent plus d'un.e Trifluvienne ou Trifluvien sur deux. Lorsqu'on doit choisir la conséquence des changements climatiques qui préoccupe le plus, les tempêtes et vents violents arrivent en tête.

Parmi les autres constats, mentionnons :

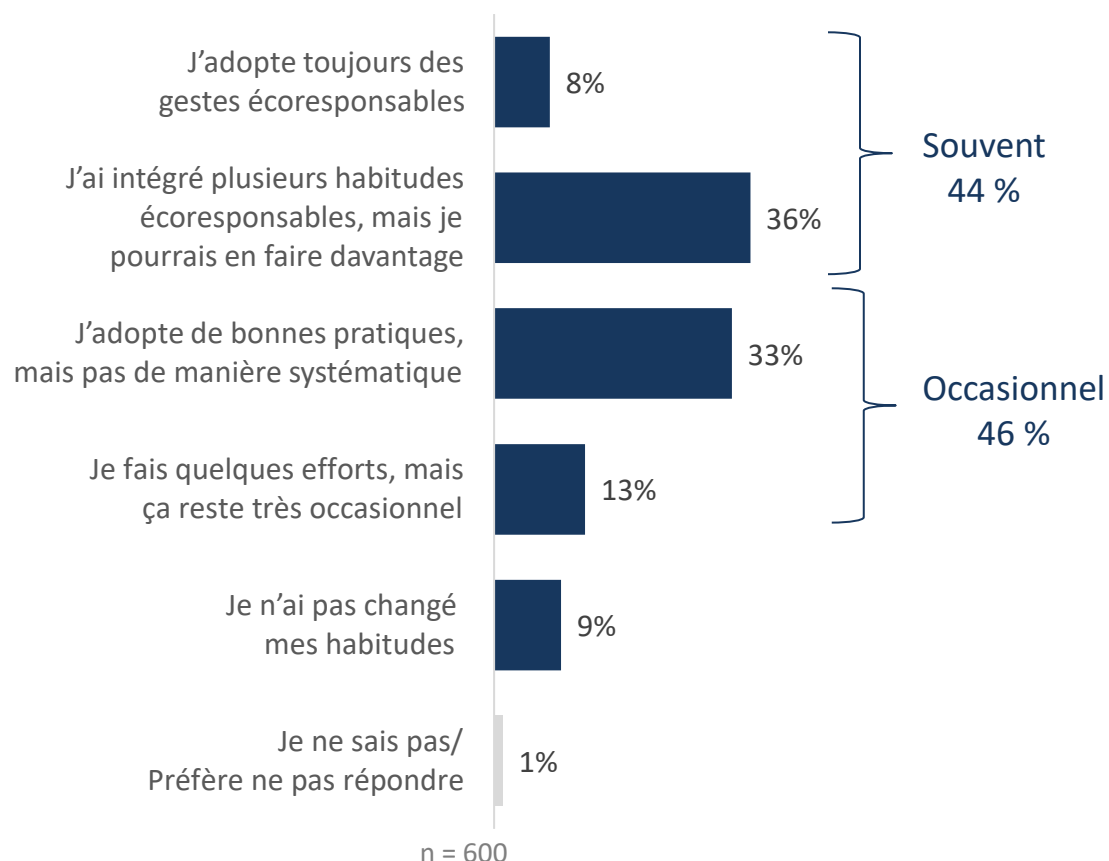
- Les précipitations abondantes préoccupent dans une proportion plus importante les personnes âgées de 55 ans et plus (42 %) que les moins de 35 ans (27 %);
- Les vagues de chaleur préoccupent dans une proportion plus importante les personnes vivant dans un ménage dont le revenu annuel avant impôt est de moins de 40 000 \$ (66 %) que les personnes vivant dans un ménage dont le revenu est de 100 000 \$ et plus (48 %);
- 27 % des personnes qui croient que les changements climatiques sont de causes naturelles ont répondu que « rien ne les préoccupe ».

1. Opinion sur les changements climatiques

Dans votre quotidien, jusqu'à quel point avez-vous intégré des comportements qui contribuent à réduire votre impact sur l'environnement (ex. privilégier les transports écologiques, réduire le chauffage, réduire sa consommation d'eau potable, etc.) Diriez-vous que.... ?

Plus de deux personnes sur cinq adoptent souvent des comportements écoresponsables dans leur quotidien

(% de répondant.e.s)



90 % des Trifluviennes et Trifluviens adoptent, à des niveaux différents, des comportements visant à réduire leur impact sur l'environnement.

44 % mentionnent intégrer ou adopter souvent des comportements écoresponsables dans leur quotidien, dont seulement 8 % mentionnent adopter toujours des gestes écoresponsables.

On constate les différences significatives suivantes chez les personnes qui adoptent « souvent » des pratiques écoresponsables :

- Personnes préoccupées par les changements climatiques (54 %) > personnes non préoccupées (17 %);
- Personnes qui pensent que les changements climatiques sont causés par les humains (49 %) > personnes qui pensent qu'ils sont de causes naturelles (22 %);
- Personnes âgées de 65 ans et plus (54 %) > personnes de moins de 55 ans (36 %);
- Femmes (53 %) > hommes (34 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (55 %) > détenant un diplôme de niveau secondaire ou moins (37 %) ou de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (41 %);
- Personnes vivant dans un ménage sans enfant (48 %) ou vivant seules (47 %) > personnes vivant dans un ménage avec enfant (31 %).

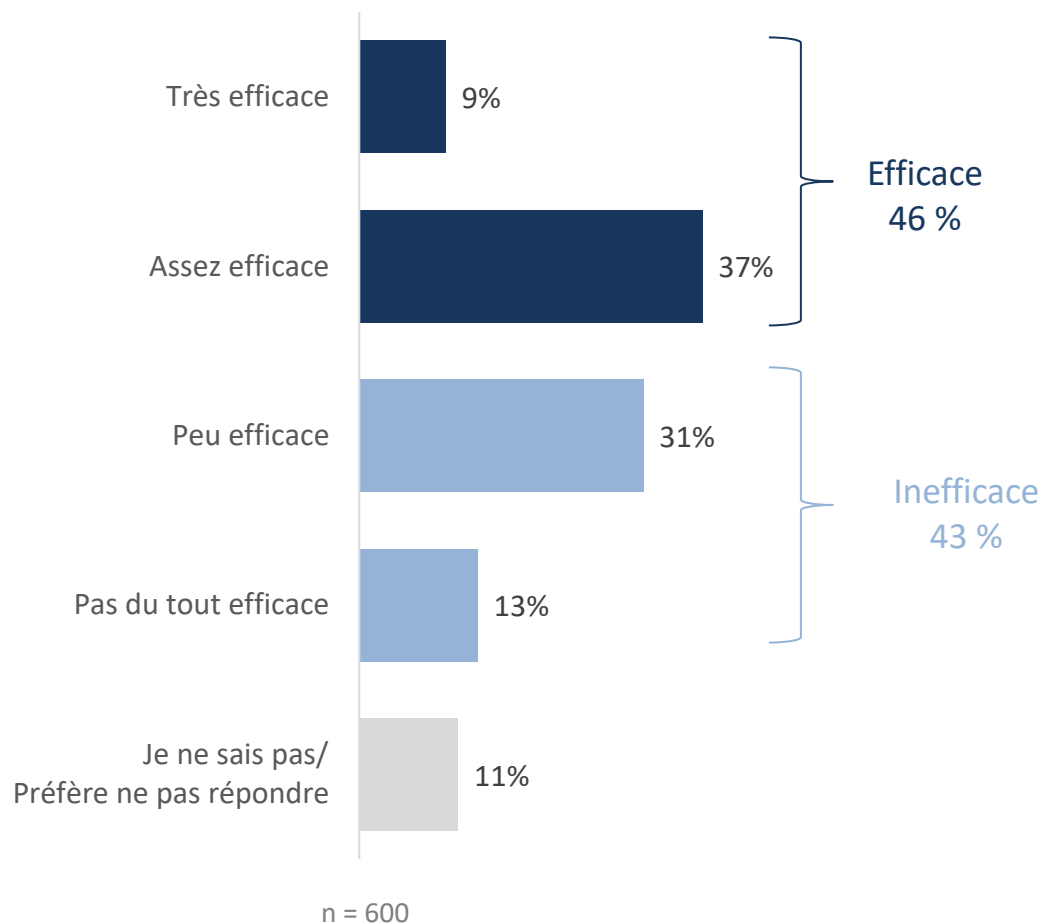
Notons que 16 % des résident.e.s du secteur Pointe-du-Lac ont mentionné ne pas avoir changé leurs habitudes.

1. Opinion sur les changements climatiques

Selon vous, l'écofiscalité est-elle une approche efficace pour encourager la population à adopter des comportements plus durables ?

Plus de deux personnes sur cinq sont d'avis que l'écofiscalité est une approche efficace, mais un nombre similaire pense qu'elle est inefficace

(% de répondant.e.s)



46 % des Trifluviennes et Trifluviens pensent que l'écofiscalité est une approche efficace pour encourager la population à adopter des comportements durables. Cette proportion grimpe à :

- 51 % chez les personnes qui se disent préoccupées par les changements climatiques;
- 57 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

À l'opposé, chez les personnes qui trouvent cette approche inefficace :

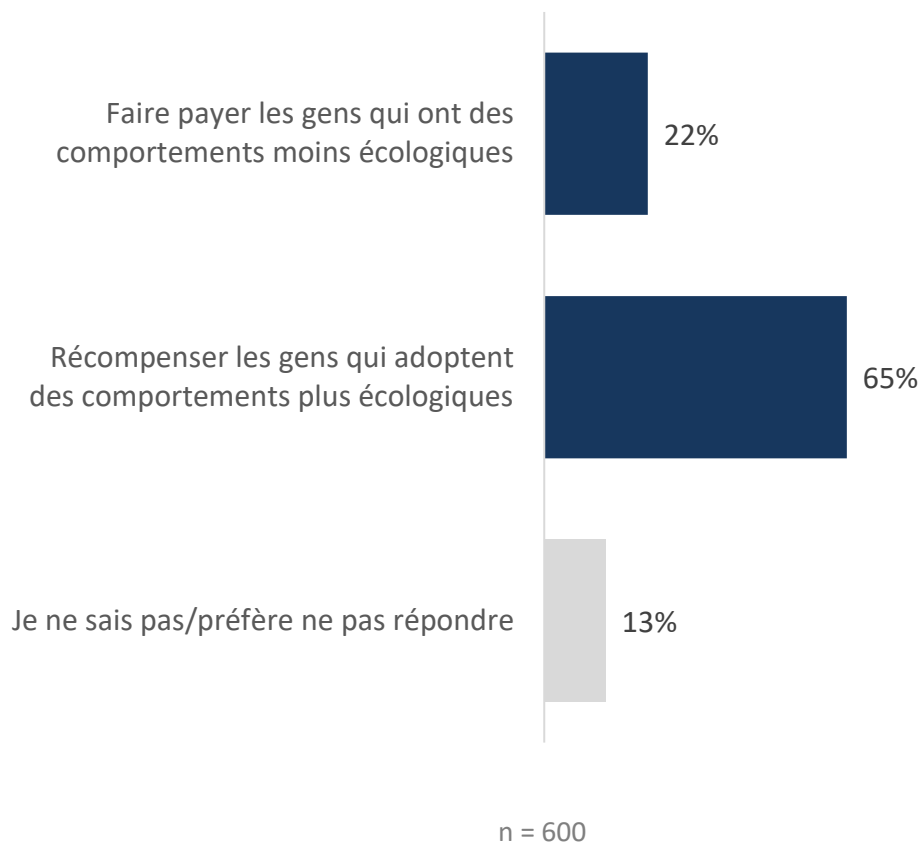
- 69 % des personnes qui pensent que les changements climatiques sont de causes naturelles;
- 54 % des résident.e.s de Pointe-du-Lac et 51 % des résident.e.s de Saint-Louis-de-France.

1. Opinion sur les changements climatiques

Lutter contre les changements climatiques implique des changements de comportements. Selon vous, pour favoriser ces changements de comportements, est-il plus efficace de... ?

Récompenser les gens est l'approche la plus efficace selon une majorité de répondant.e.s

(% de répondant.e.s)



65 % des Trifluviennes et Trifluviens pensent que récompenser les gens qui adoptent des comportements écologiques est l'approche la plus susceptible de favoriser des changements de comportement.

Cette proportion grimpe à 77 % chez les personnes âgées de moins de 35 ans comparativement à 53 % chez les 65 ans et plus.

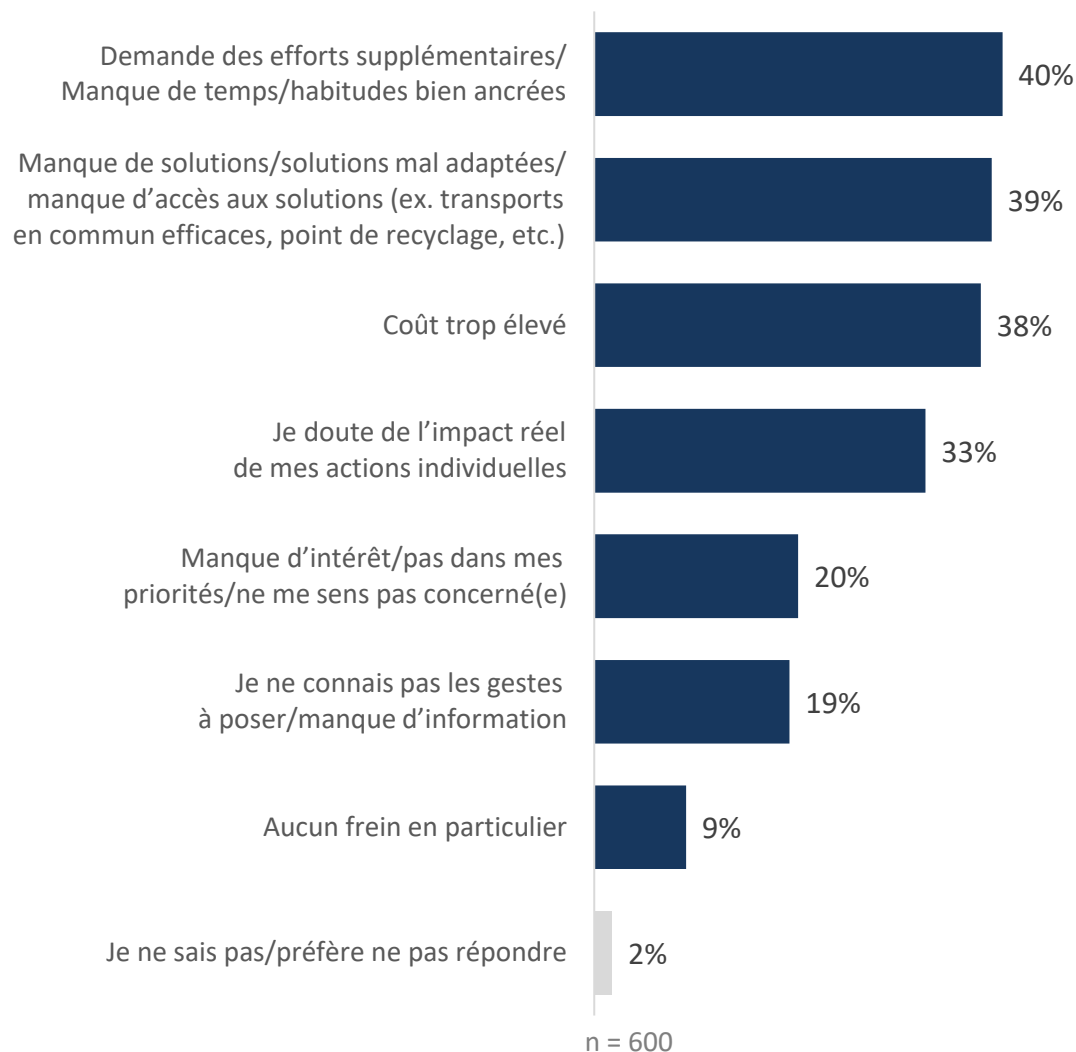
Les femmes sont également plus nombreuses à être en faveur de cette option que les hommes (71 % vs 58 %).

1. Opinion sur les changements climatiques

Pour vous, quels sont les principaux freins à l'adoption de comportements ou de pratiques plus environnementales ?

Les efforts supplémentaires/manque de temps et habitudes bien ancrées est le principal frein pour deux personnes sur cinq

(% de répondant.e.s)



91 % des Trifluviennes et Trifluviens ont identifié au moins un frein à l'adoption de comportements ou de pratiques écoresponsables.

Le frein le plus fréquemment mentionné est l'effort supplémentaire/manque de temps/habitudes bien ancrées (40 %) qu'exige l'adoption de comportements ou de pratiques écoresponsables, suivi non loin du manque de solutions adaptées (39 %) et du coût élevé (38 %).

Les résident.e.s du secteur de Sainte-Marthe-du-Cap ont été plus nombreux.ses à mentionner le coût élevé (61 %), le manque de solutions adaptées (57 %), les efforts supplémentaires (48 %) et le manque de connaissance des gestes (41 %).

Le coût élevé préoccupe particulièrement les plus jeunes, car 57 % des personnes de moins de 35 ont identifié ce frein au premier rang. Cette proportion est de 49 % chez les 35 à 44 ans, 40 % chez les 45 à 54 ans et 26 % chez les 55 ans et plus. Autrement dit, la préoccupation du « coût » décroît avec l'âge.

31 % des personnes vivant dans un ménage dont le revenu annuel avant impôt est de 100 000 \$ et plus mentionnent le manque d'intérêt, 43 % doutent de l'impact réel de leurs actions et 45 % mentionnent que ça demande des efforts supplémentaires/manque de temps/habitudes bien ancrées.

2. Mobilité et changements climatiques

Combien de voitures/camions légers (VUS, camionnette) votre ménage possède-t-il ?
Parmi ce ou ces voitures/camions légers, combien sont des véhicules électriques ou hybrides ?

Les véhicules électrique ou hybride comptent pour un peu plus de 10 % du parc automobile

(% de répondant.e.s)



Les Trifluviennes et Trifluviens possèdent en moyenne 1,46 voiture/camion léger. Seuls 11 % de la population ne possèdent aucun véhicule. Cette proportion est de :

- 18 % chez les résident.e.s du secteur Trois-Rivières;
- 22 % chez les locataires.;
- 22 % chez les personnes vivant seules;
- 17 % chez les moins de 35 ans;
- 31 % chez les personnes vivant dans un ménage dont le revenu avant impôt est de moins de 40 000 \$.

Parmi les 89 % qui possèdent un véhicule, 19 % possèdent un véhicule électrique ou hybride.

Sur l'ensemble du parc automobile, 12 % des véhicules sont électriques ou hybrides.

Possession d'une voiture/camion léger

(% de répondants; n=600)

Aucune
voiture
11%

Au moins une voiture
89%



19 %
n = 548

Possèdent un véhicule électrique ou hybride



12 %
n = 878 véhicules

du total du parc de véhicules détenus par les répondants

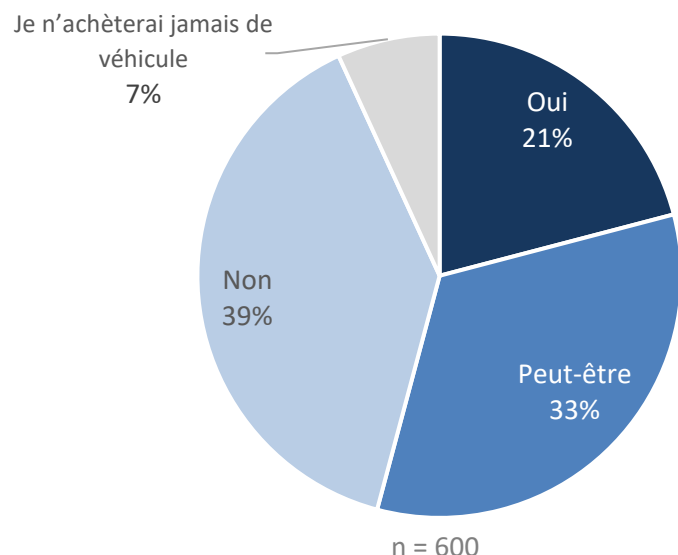
2. Mobilité et changements climatiques

Lors de l'achat ou du renouvellement de votre prochain véhicule, seriez-vous prêt à opter pour un véhicule 100 % électrique ? Quelles raisons pourraient faire en sorte que vous ne choisissiez pas un véhicule 100 % électrique lors de l'achat ou du renouvellement de votre prochain véhicule ?

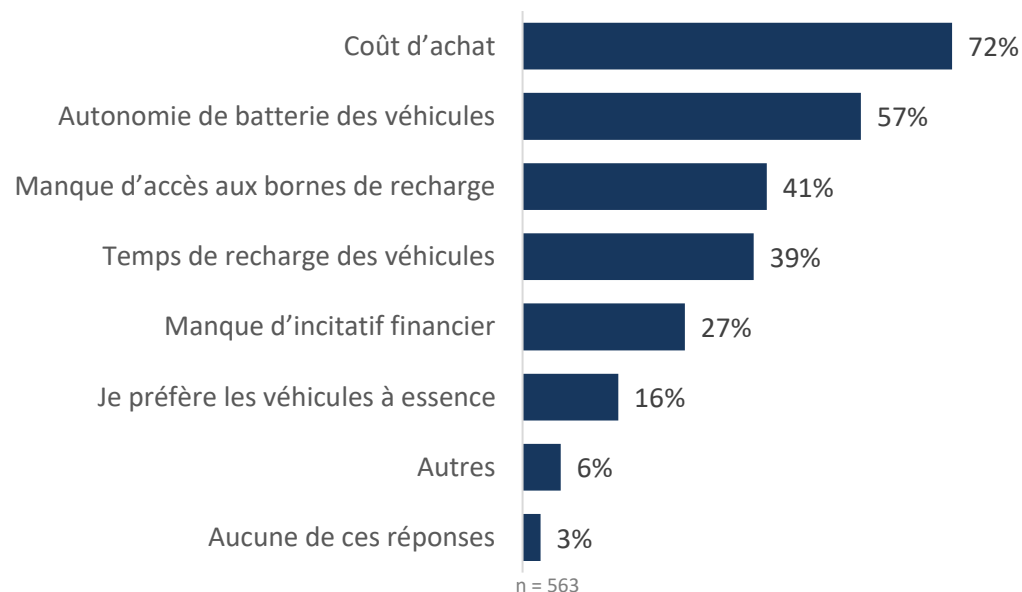
Plus d'une personne sur cinq pourrait opter pour un véhicule 100 % électrique. Une baisse des coûts pourrait en convaincre certains

(% de répondant.e.s)

Prêt à opter pour une automobile/camionnette ou VUS
100 % électrique au prochain achat



Raisons de ne pas choisir l'électrique



54 % des Trifluviennes ou Trifluviens pourraient être tenté.e.s d'opter pour un véhicule 100 % électrique lors de leur prochain achat ou renouvellement, dont 21 % semblent décidé.e.s à opter pour un tel véhicule. Les groupes suivants sont plus nombreux à avoir répondu être prêts :

- Possèdent déjà un véhicule électrique (47 %) > possèdent un véhicule mais pas électrique (15 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (29 %) > détenant un diplôme de niveau secondaire ou moins (15 %);
- Vivant dans un ménage dont le revenu annuel est de 100 000 \$ et plus (32 %) > vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur à 60 000 \$ (14 %).

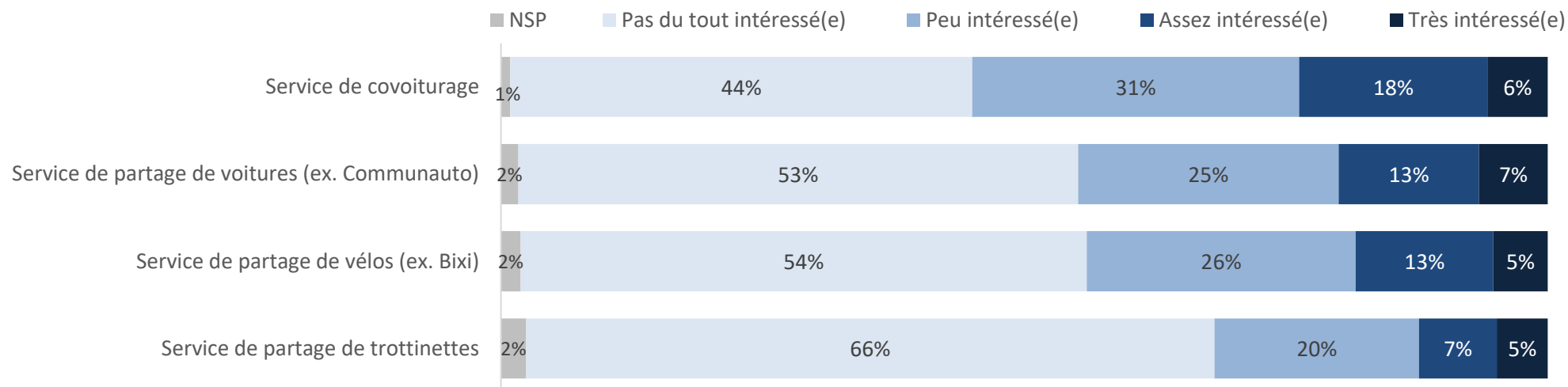
Le principal frein à l'adoption d'un véhicule 100 % électrique est le coût d'achat, suivi par l'autonomie des batteries.

2. Mobilité et changements climatiques

Diriez-vous que vous seriez « pas du tout intéressé(e) », « peu intéressé(e) », « assez intéressé(e) » ou « très intéressé(e) » à utiliser les différents services de partage de véhicules suivants :

Plus d'une personne sur quatre est assez ou très intéressées aux services de covoiturage

(% de répondant.e.s) (n=600)



L'intérêt face aux différents services de partage n'est manifestement pas au rendez-vous quoique près d'une personne sur quatre (24 %) pourrait être assez à très intéressée par un service de covoiturage.

Les résidents des secteurs de Saint-Louis-de-France sont plus nombreux à n'être « pas du tout intéressés » par les services de covoiturage (62 %), de partage de voitures (72 %), de partage de vélos (66 %) et de partage de trottinettes (83 %). Également, les gens qui disposent d'une voiture/camion léger ne sont pas du tout intéressés par des services de partage de voiture (56 %).

À l'inverse, les personnes qui utilisent occasionnellement le transport en commun pourraient être assez et très intéressées à un service de covoiturage (42 %), de partage de voitures (36 %), de partage de vélos (34 %) et de partage de trottinettes (23 %). L'intérêt pour le service de partage de voitures grimpe à 58 % chez les personnes qui utilisent régulièrement le transport en commun.

Les personnes âgées de moins de 35 ans sont plus nombreuses à être assez et très intéressées par un service de partage de voitures (33 %) et de partage de vélos (31 %) que les autres groupes d'âge.

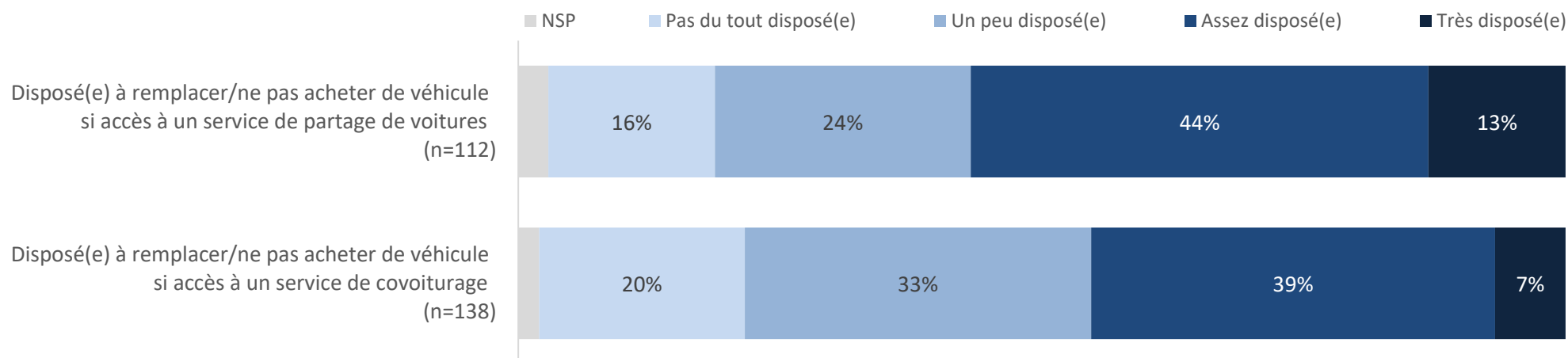
Les personnes vivant dans un ménage dont le revenu annuel avant impôt est inférieur à 40 000 \$ sont également plus nombreuses à être assez et très intéressées par un service de partage de voitures (31 %) et de vélos (20 %).

2. Mobilité et changements climatiques

Vous avez mentionné être intéressé par un service de partage de voiture ou un service de covoiturage. Dans quelle mesure seriez-vous disposé(e) à remplacer un de vos véhicules personnels ou à ne pas acheter de véhicule personnel si vous aviez accès à un tel service ?

Le service de partage de voitures pourrait convaincre plus d'une personne sur deux

(% de répondant.e.s intéressé.e.s par un service de partage de voiture ou de covoiturage selon le cas)



57 % des personnes intéressées par le service de partage de voitures seraient assez à très disposées à remplacer ou de ne pas acheter de véhicule si elles avaient accès à un tel service, ce qui représente 11,4 % de l'ensemble de la population.

45 % des personnes intéressées par un service de covoiturage seraient assez à très disposées à remplacer ou ne pas acheter de véhicule si elles avaient accès à un tel service (ce qui représente 10,8 % de la population). Cette proportion grimpe à 55 % chez les résidents du secteur Trois-Rivières et à 67 % chez les personnes dont le revenu annuel du ménage avant impôt est de moins de 40 000 \$.

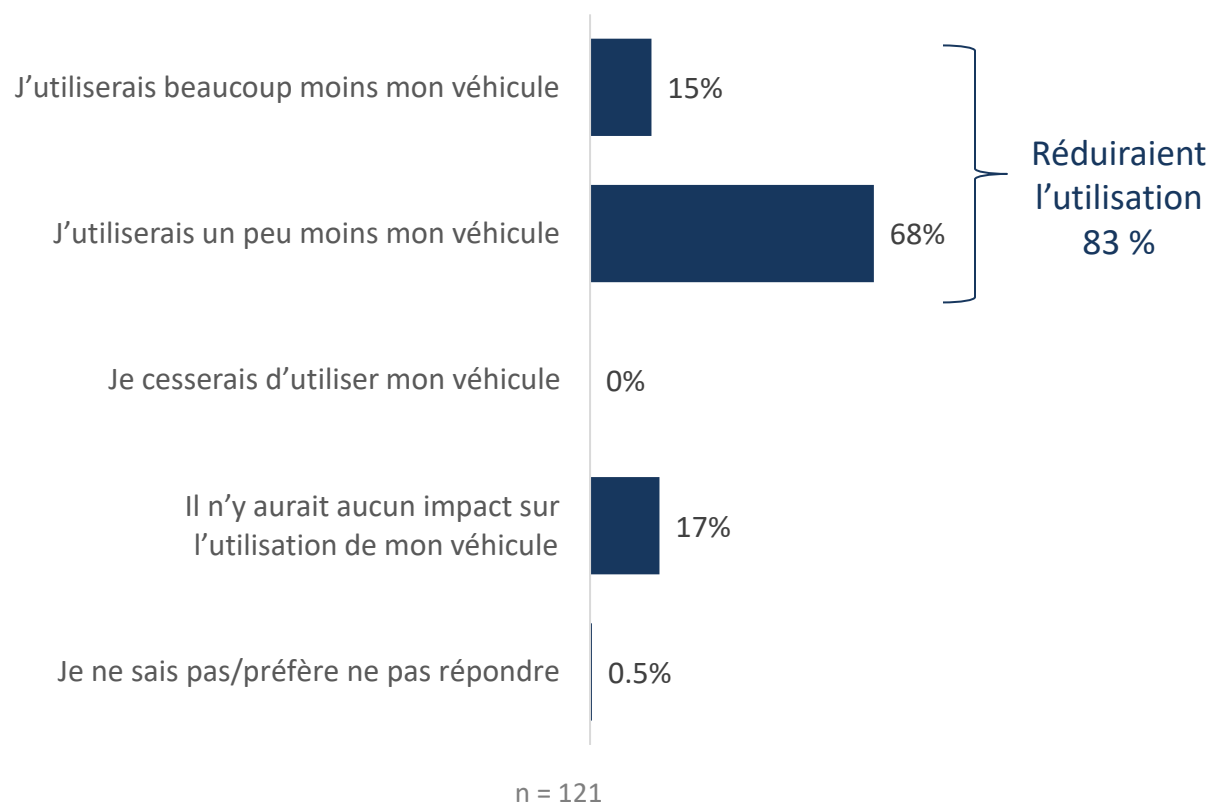
Dans les deux cas, il n'y a pas de différence significative que l'on possède ou non une voiture/camion léger.

2. Mobilité et changements climatiques

Vous avez mentionné être assez ou très intéressé(e) par un service de partage de vélos ou de trottinettes. Dans quelle mesure utiliseriez-vous moins votre voiture ou camion léger (camionnette, VUS) si vous aviez accès à un service de partage de vélos ou de trottinettes ?

Plus de quatre personnes sur cinq utiliseraient moins leur véhicule

(% de répondant.e.s intéressé.e.s par un service de partage de vélos ou de trottinettes et possèdent une voiture)



83 % des personnes intéressées par un service de partage de vélos ou de trottinettes et possédant une voiture pourraient être tentées de moins utiliser leur véhicule personnel, soit 17 % des Trifluviennes et Trifluviens.

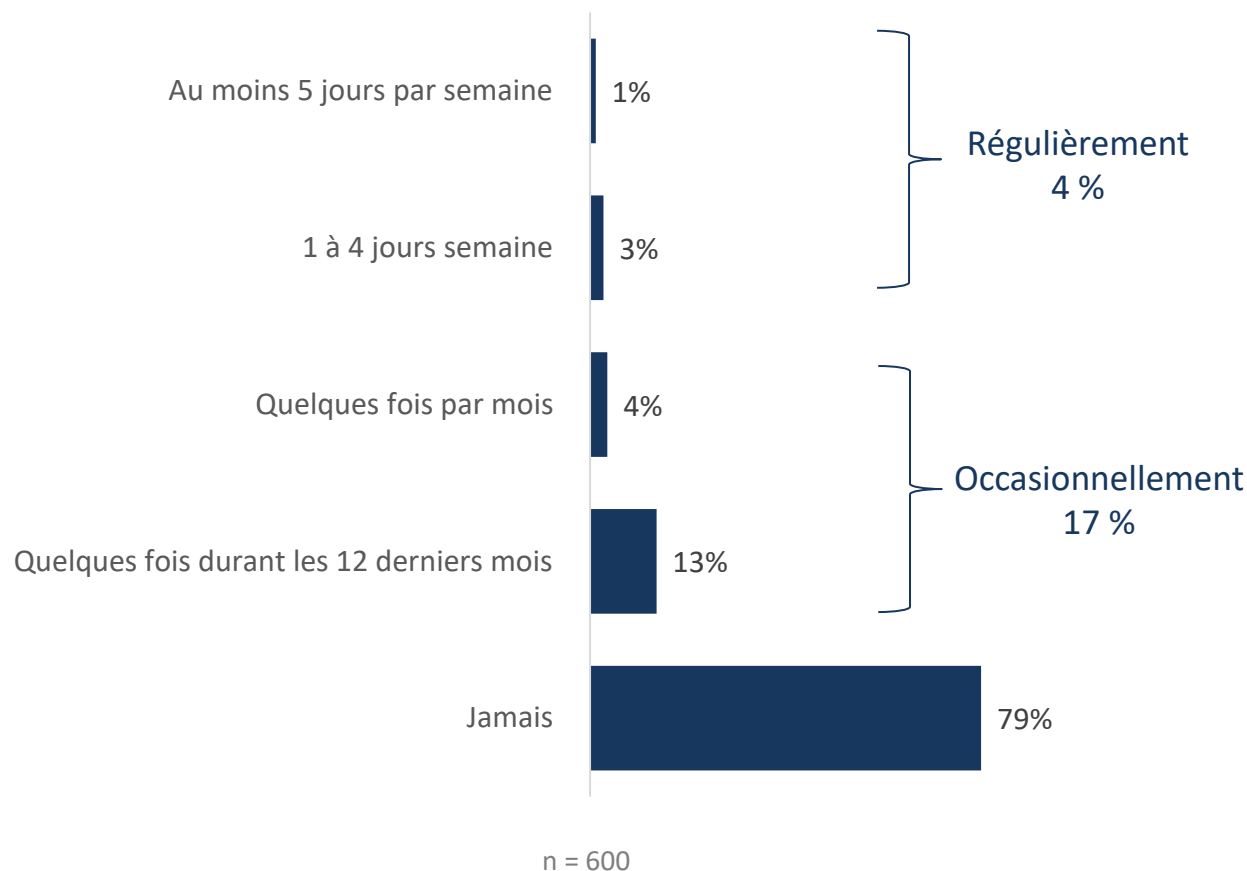
Soulignons que personne n'a mentionné qu'elle cesserait l'utilisation de son véhicule.

2. Mobilité et changements climatiques

En moyenne, dans les 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous utilisé le transport en commun ?

Une personne sur cinq a utilisé régulièrement ou occasionnellement le transport en commun

(% de répondant.e.s)



21 % des Trifluviennes et Trifluviens ont utilisé régulièrement ou occasionnellement le transport en commun dans les 12 derniers mois. Cette proportion grimpe à :

- 40 % chez les personnes âgées de moins de 35 ans et 27 % chez les 35 à 44 ans.
- 30 % chez les personnes détenant un diplôme universitaire
- 36 % chez les personnes vivant dans un ménage dont le revenu avant impôt est de moins de 40 000 \$.

Nous observons les différences significatives suivantes pour les groupes ayant mentionné n'avoir jamais utilisé le transport en commun dans les 12 derniers mois:

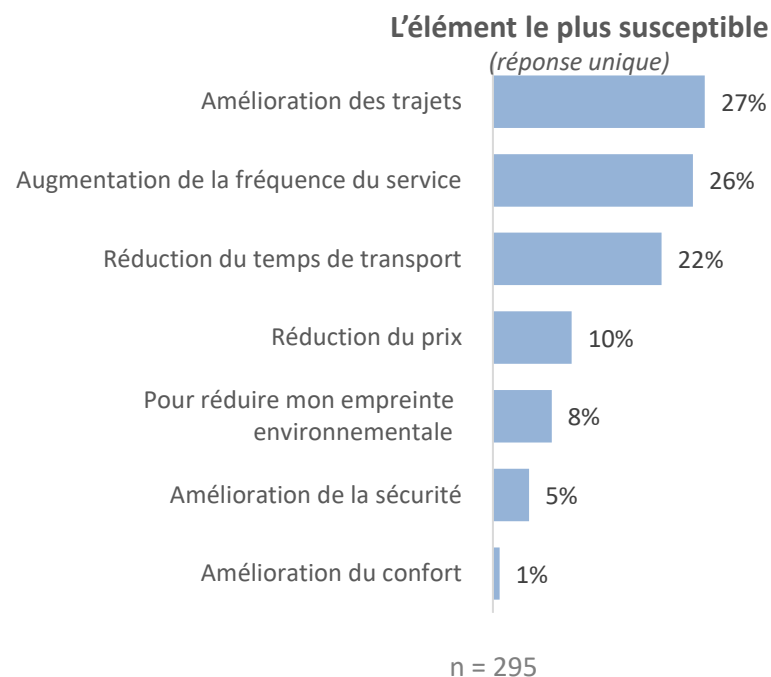
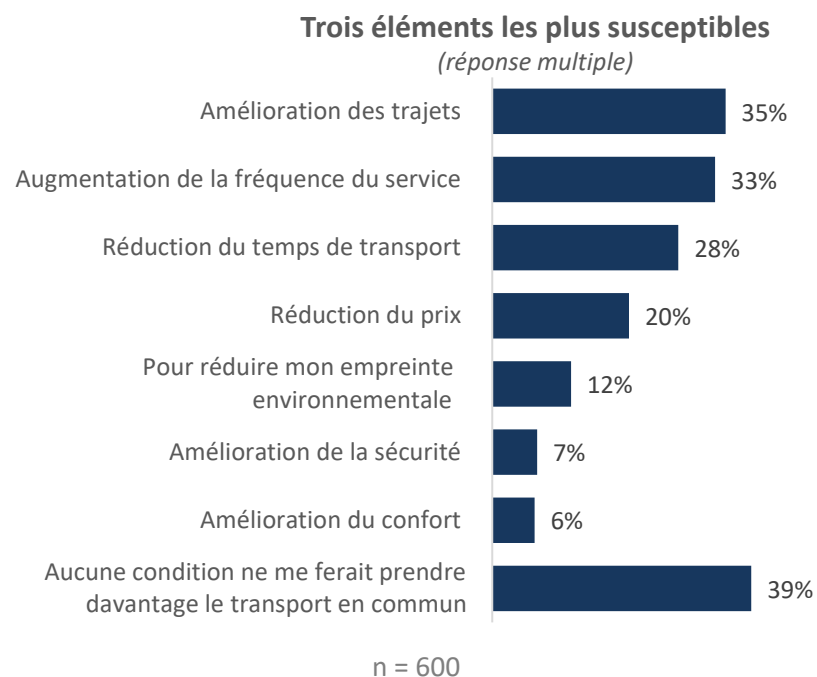
- Les résident.e.s des secteurs Saint-Louis-de-France (92 %), Sainte-Marthe-du-Cap (91 %), Pointe-du-Lac (88 %) et Cap-de-la-Madeleine > Trois-Rivières (72 %) et Trois-Rivières-Ouest (75 %).
- Les personnes possédant une voiture (83 %) > ne possédant pas de voiture (44 %)

2. Mobilité et changements climatiques

Parmi la liste suivante, quels sont les éléments les plus susceptibles de vous amener à utiliser davantage le transport en commun ?

61 % des personnes pourraient être tentées d'utiliser davantage le transport en commun si certaines améliorations du service étaient mises en place

(% de répondant.e.s)



39 % des Trifluviennes et Trifluviens ont mentionné qu'aucune condition ne les inciterait à prendre davantage le transport en commun, une proportion de 43 % chez les personnes âgées de 45 ans et plus et également de 43 % chez les personnes détenant un diplôme de niveau collégial ou moins. Autrement dit, 61 % seraient prêt.e.s à utiliser davantage le transport en commun sous certaines conditions, particulièrement l'amélioration du service, que ce soit l'amélioration des trajets, l'augmentation de la fréquence et la réduction du temps de déplacement.

Les résident.e.s du secteur Trois-Rivières ont été significativement plus nombreux.ses à mentionner l'augmentation de la fréquentation (42 %) et la réduction du prix (26 %).

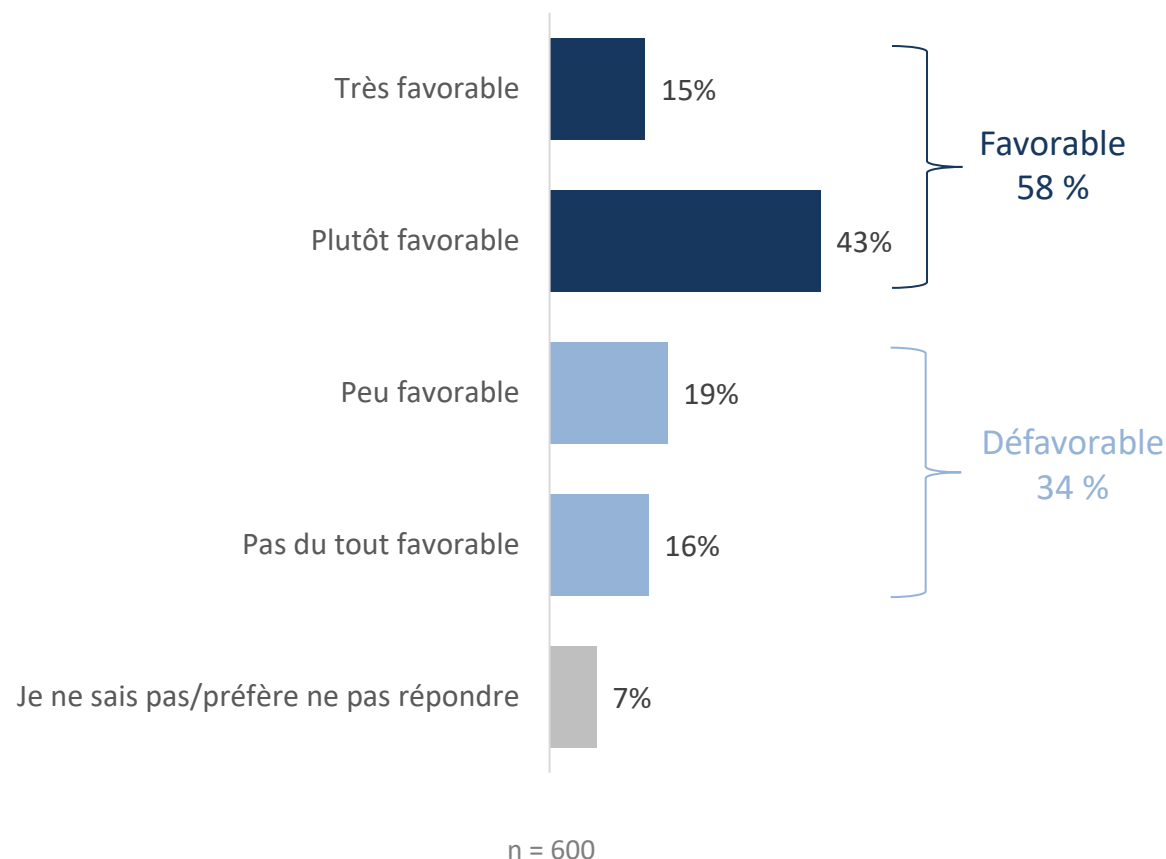
Notons que ceux qui utilisent déjà régulièrement ou occasionnellement le service sont significativement plus nombreux à mentionner une augmentation de la fréquence du service (58 % et 46 % respectivement).

2. Mobilité et changements climatiques

Pour améliorer le système de transport en commun, jusqu'à quel point seriez-vous favorable, en tant que contribuable, à ce que la Ville finance davantage la Société de transport en commun de Trois-Rivières (STTR) ?

Plus d'une personne sur deux est favorable à une hausse du financement du service par la Ville

(% de répondant.e.s)



58 % des Trifluviennes et Trifluviens se montrent favorables à ce que la Ville finance davantage la STTR, dont 15 % qui se disent très favorables.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables à l'idée :

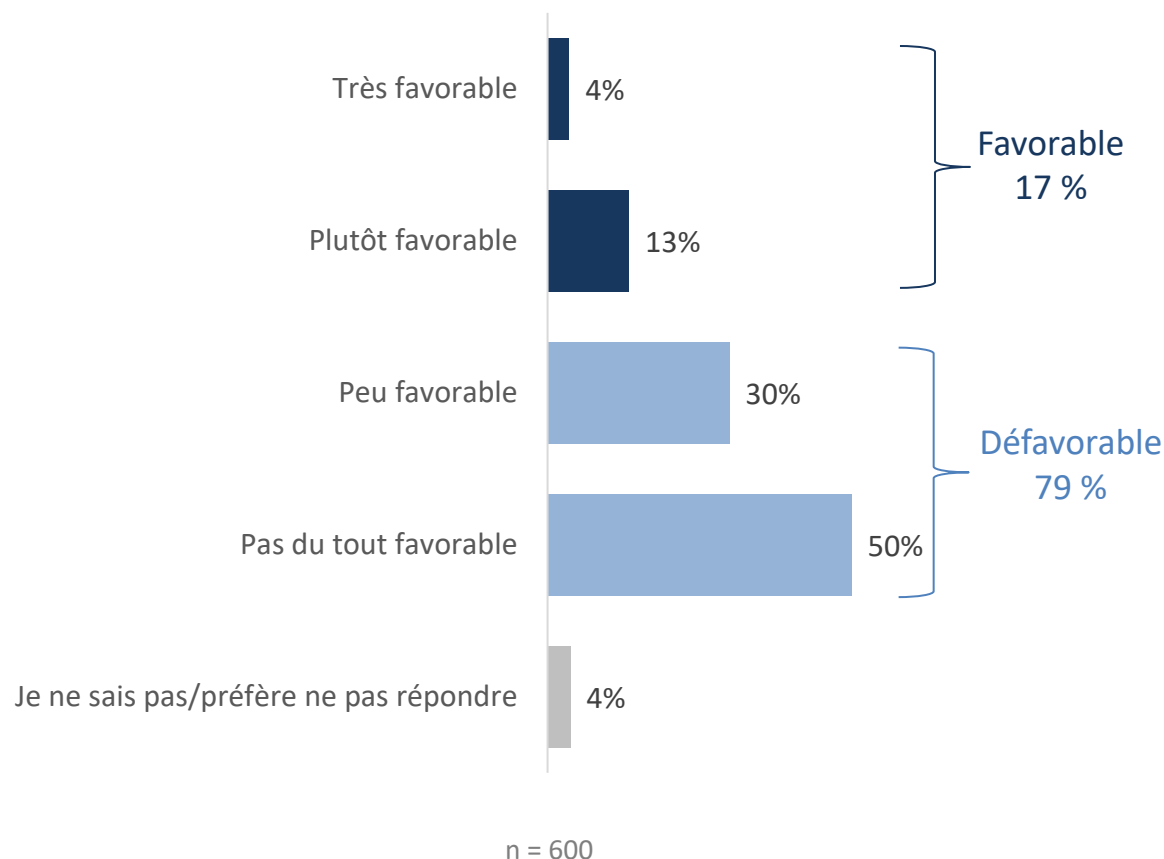
- Les résident.e.s des secteurs Trois-Rivières (62 %) et Cap-de-la-Madeleine (61 %) > les résident.e.s du secteur Sainte-Marthe-du-Cap (41 %);
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (65 %) > les personnes non préoccupées (42 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par l'activité humaine (64 %) > celles qui croient qu'ils sont de causes naturelles (41 %);
- Utilisant régulièrement (81 %) ou occasionnellement (76 %) le transport en commun > n'utilisant jamais le transport en commun (53 %);
- Ne possédant pas de voiture (74 %) > possédant qu'une voiture à essence (55 %);
- Locataires (68 %) > Propriétaires (50 %);
- Personnes âgées de moins de 35 ans (67 %) > personne âgée de 55 à 64 ans (51 %);
- Les femmes (65 %) > les hommes (52 %).

2. Mobilité et changements climatiques

Dans quelle mesure seriez-vous favorable à l'instauration d'une taxe sur l'immatriculation des véhicules pour financer le transport en commun ?

Moins d'une personne sur cinq est favorable à l'instauration d'une telle taxe

(% de répondant.e.s)



79 % des Trifluviennes et Trifluviens sont défavorables à l'instauration d'une taxe sur l'immatriculation des véhicules pour financer le transport en commun, dont 50 % qui se disent pas du tout favorables.

À l'opposé, 17 % sont favorables à l'idée. Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à l'être :

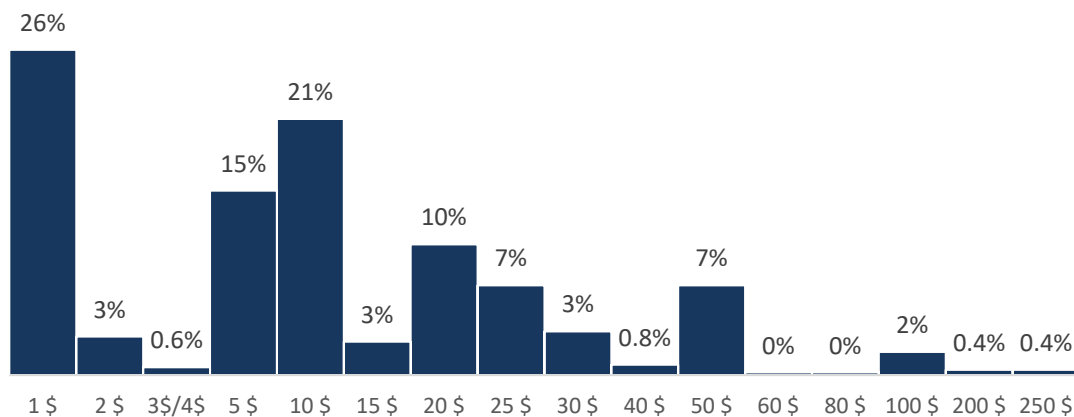
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (21 %) > les personnes non préoccupées (5 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par l'activité humaine (20 %) > celles qui croient qu'ils sont de causes naturelles (2 %);
- Ne possédant pas de voiture (35 %) > possédant une voiture (15 %);
- Les utilisateurs réguliers du transport en commun (44 %) > ceux qui n'utilisent jamais le transport en commun (14 %);
- Les personnes âgées de 65 ans et plus (23 %), de 55 à 64 ans (19 %) et de moins de 35 ans (19 %) > les personnes âgées de 35 à 44 ans (5 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (29 %) > détenant un diplôme de niveau secondaire ou moins (11 %) ou de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (14 %).

2. Mobilité et changements climatiques

Que vous soyez favorable ou non, si la Ville de Trois-Rivières décidait d'aller de l'avant sur l'instauration d'une taxe sur l'immatriculation des véhicules pour financer le transport en commun, quel montant maximum par immatriculation vous semblerait raisonnable, sachant que ce montant ne peut être 0 ?

Un prix médian de 10 \$ serait raisonnable

(% de répondant.e.s)



n = 487

(excluant « ne sais pas/préfère ne pas répondre »)



16,51 \$ montant moyen par immatriculation

10,00 \$ montant médian par immatriculation

n = 487

19 % des répondant.e.s n'ont pu répondre à cette question. Parmi ceux et celles qui ont tenté une réponse, 16,51\$ seraient un montant moyen raisonnable. Considérant de grands écarts entre les résultats, le prix médian est ici plus réaliste suggérant que 50 % des répondant.e.s jugent raisonnable un montant de moins de 10 \$ et l'autre 50 % jugent raisonnable un montant de plus de 10 \$.

En se basant sur le montant moyen, les différences sont observées pour les groupes suivants :

- les personnes préoccupées par les changements climatiques (18,46 \$) > les personnes non préoccupées (10,97 \$);
- les personnes qui sont d'avis que les changements climatiques sont causés par les humains (18,06 \$) > les personnes qui pensent qu'ils sont de causes naturelles (9,91 \$);
- les personnes âgées de 65 ans et plus (25,12 \$) > les personnes âgées de moins de 35 ans (12,29 \$), de 35 à 44 ans (14,33 \$), de 45 à 54 ans (12,64 \$) et de 55 à 64 ans (11,61 \$).

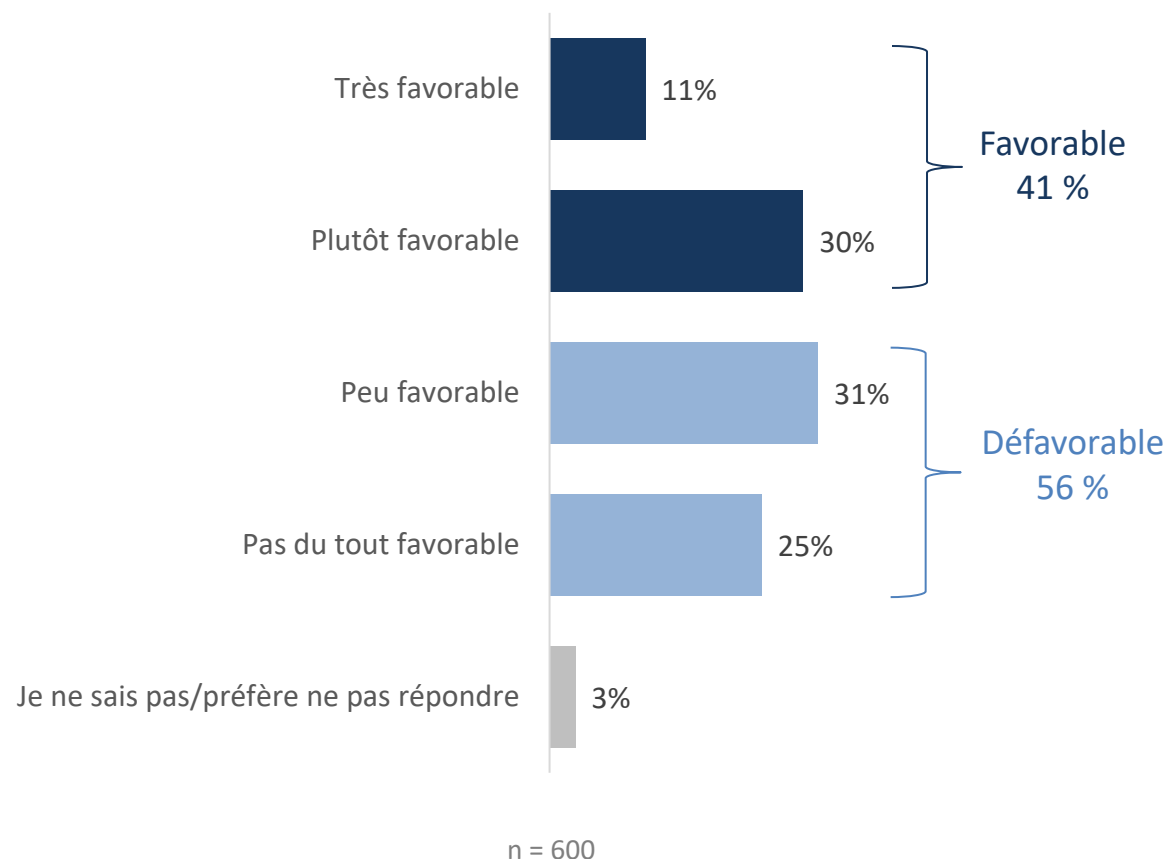
La part non négligeable des répondant.e.s ayant octroyé un montant de 1 \$ s'explique, selon nous, par le fait qu'il n'était pas possible d'inscrire un montant de 0 \$ dans le sondage. Le résultat sous-tend donc une opposition à la mesure.

2. Mobilité et changements climatiques

Dans quelle mesure seriez-vous favorable à l'implantation de voies réservées aux autobus et au covoiturage sur les principaux axes routiers de la ville, même si cela réduit l'espace pour les véhicules en solo ?

Plus de deux personnes sur cinq sont favorables à l'idée

(% de répondant.e.s)



41 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée d'implanter des voies réservées aux autobus et au covoiturage sur les principaux axes routiers de la ville, dont 11 % se disent totalement favorables.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables à l'idée :

- Les résident.e.s des secteurs Cap-de-la-Madeleine (51 %) et de Trois-Rivières-Ouest (46 %) > les résident.e.s du secteur Saint-Louis-de-France;
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (49 %) > les personnes non préoccupées (20 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par l'activité humaine (46 %) > celles qui croient qu'ils sont de causes naturelles (19 %);
- Les personnes utilisant occasionnellement le transport en commun (52 %) > les personnes n'utilisant jamais le transport en commun (38 %);
- Les personnes âgées de moins de 35 ans (48 %) > les personnes âgées de 45 à 54 ans (23 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (50 %) > détenant un diplôme de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (36 %).

2. Mobilité et changements climatiques

Sur une échelle de 0 à 10 ou 0 signifie « aucunement » et 10 signifie « fortement », jusqu'à quel point les éléments suivants sont-ils susceptibles de faire en sorte que vous vous déplaçiez plus à pied ou à vélo ?

Des mesures qui risquent d'avoir globalement peu de changement selon le **Net Promoteur Score**

(% de répondant.e.s, excluant les « ne sais pas/préfère ne pas répondre »)

Éléments susceptibles d'influencer	Niveau d'influence				Moyenne sur 10	Net Promoteur Score
	Aucunement (notes 0 et 1)	Un peu (notes 2 à 5)	Moyennement (notes 6 et 7)	Fortement (notes 8 à 10)		
Une amélioration de la sécurité des piétons et cyclistes (n=573)	16 %	22 %	20 %	42 %	6,05	-18
Un meilleur accès à des infrastructures dédiées (pistes cyclables, trottoirs, passages piétonniers, etc.) (n=574)	16 %	22 %	17 %	45 %	6,19	-18
Plus de services et de commodités (supports à vélo, buvettes, stations de réparation, bancs, aires de repos, etc.) (n=557)	22 %	31 %	16 %	31 %	5,13	-42
Un meilleur déneigement des trottoirs (n=574)	16 %	21 %	16 %	47 %	6,35	-8
Le déneigement des pistes cyclables (n=559)	31 %	26 %	10 %	33 %	4,69	-41

Un meilleur déneigement des trottoirs et un meilleur accès à des infrastructures dédiées pourraient inciter plus de 45 % des Trifluviens et Trifluviennes à se déplacer plus à pied ou à vélo.

En s'inspirant de la méthodologie du *Net Promoter Score** qui tient compte du poids des personnes qui considèrent les éléments comme moins importants, on constate que pour l'ensemble des mesures, on compte plus de détracteurs que de personnes intéressées par la mesure, particulièrement pour l'ajout de services et de commodités (-42) et le déneigement des pistes cyclables (-41). Autrement dit, avec des NPS négatifs, les changements de comportement dans la population ne seront pas majeurs. Qui plus est, les personnes qui se sont montrées plus favorables aux mesures sont celles qui n'ont pas de voiture et se déplacent régulièrement ou occasionnellement en transport en commun, donc qui utilisent déjà des transports alternatifs.

Les personnes âgées de moins de 35 ans et celles qui sont préoccupées par les changements climatiques sont également plus nombreuses à être favorables.

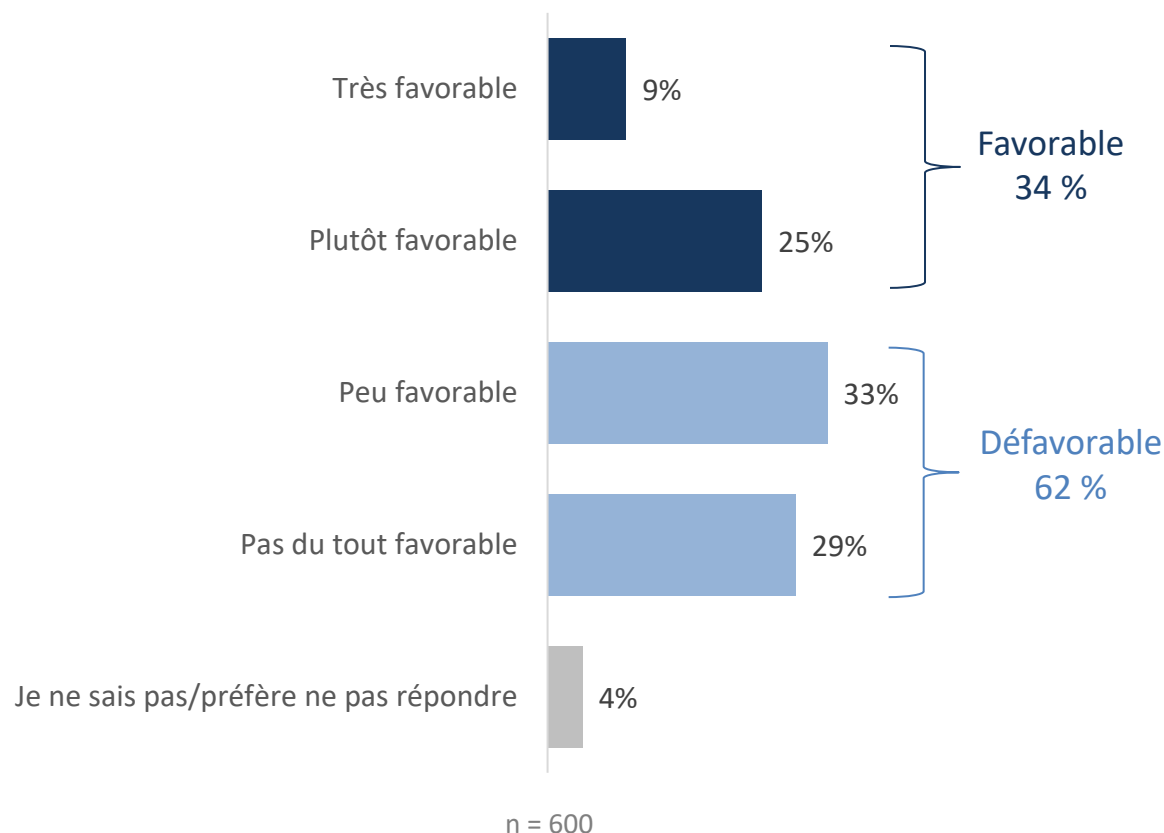
*Le *Net Promoter Score* (NPS) est un indice utilisé pour évaluer la fidélité des consommateurs face à un produit X. Le NPS est le pourcentage de personnes qui évaluent leur probabilité de recommander à 9 ou 10 (les promoteurs) un produit X, moins le pourcentage de ceux qui évaluent cette probabilité à 6 ou moins (les détracteurs), sur une échelle de 0 à 10. Le score peut varier de -100 à 100 où -100 veut dire que tous les répondants sont des détracteurs et 100 veut dire que tous les répondants sont des promoteurs. Dans le contexte qui nous intéresse, nous l'utilisons pour visualiser rapidement les priorités par ordre d'importance.

2. Mobilité et changements climatiques

Dans quelle mesure seriez-vous favorables à l'idée de retirer du stationnement sur rue pour permettre l'ajout d'un trottoir ?

Plus d'une personne sur trois se dit favorable à l'idée

(% de répondant.e.s)



34 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée de retirer du stationnement sur rue pour permettre l'ajout de trottoir, dont 9 % se disent très favorables.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables à l'idée :

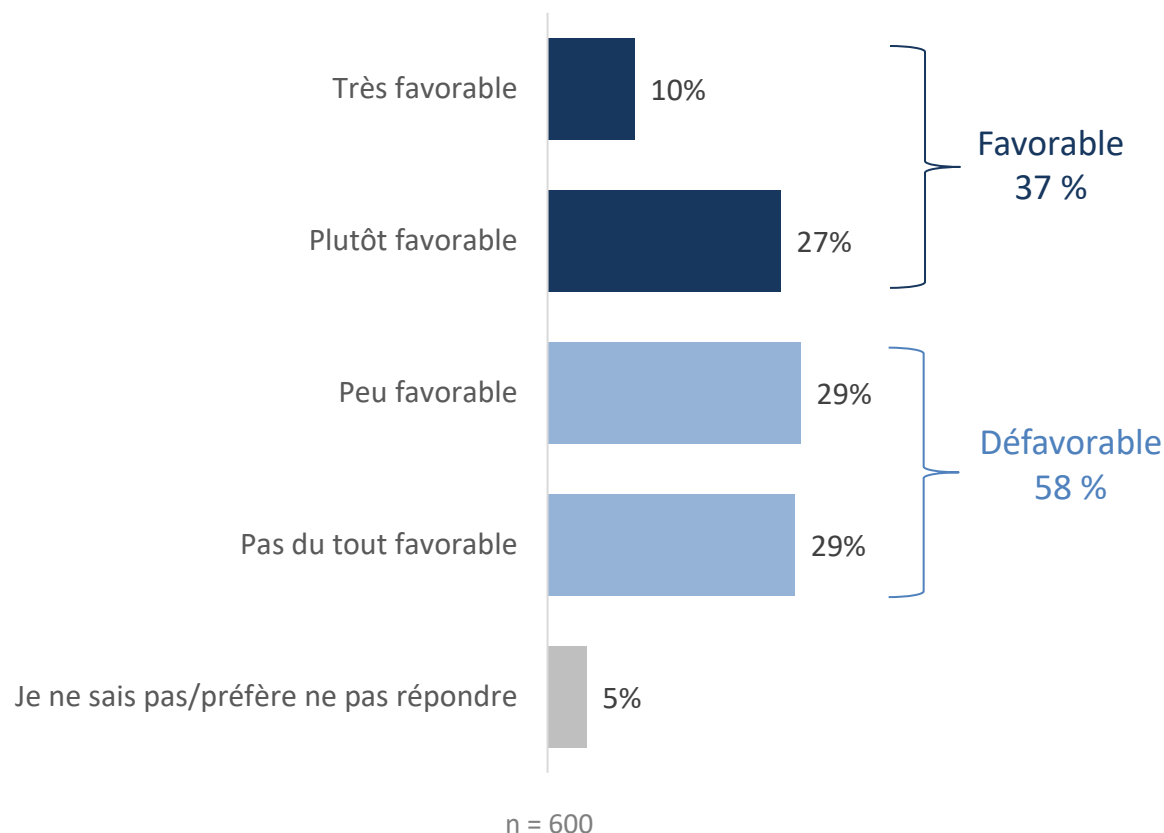
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (39 %) > les personnes non préoccupées (22 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines (38 %) > personnes qui croient que les changements climatiques sont de cause naturelle (21 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (43 %) > détenant un diplôme de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (29 %).

2. Mobilité et changements climatiques

Dans quelle mesure seriez-vous favorables à l'idée de retirer du stationnement sur rue pour permettre l'ajout d'une voie cyclable ?

Plus d'une personne sur trois est favorable à l'idée

(% de répondant.e.s)



37 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée de retirer du stationnement sur rue pour permettre l'ajout d'une voie cyclable, dont 10 % se disent très favorables.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables à l'idée :

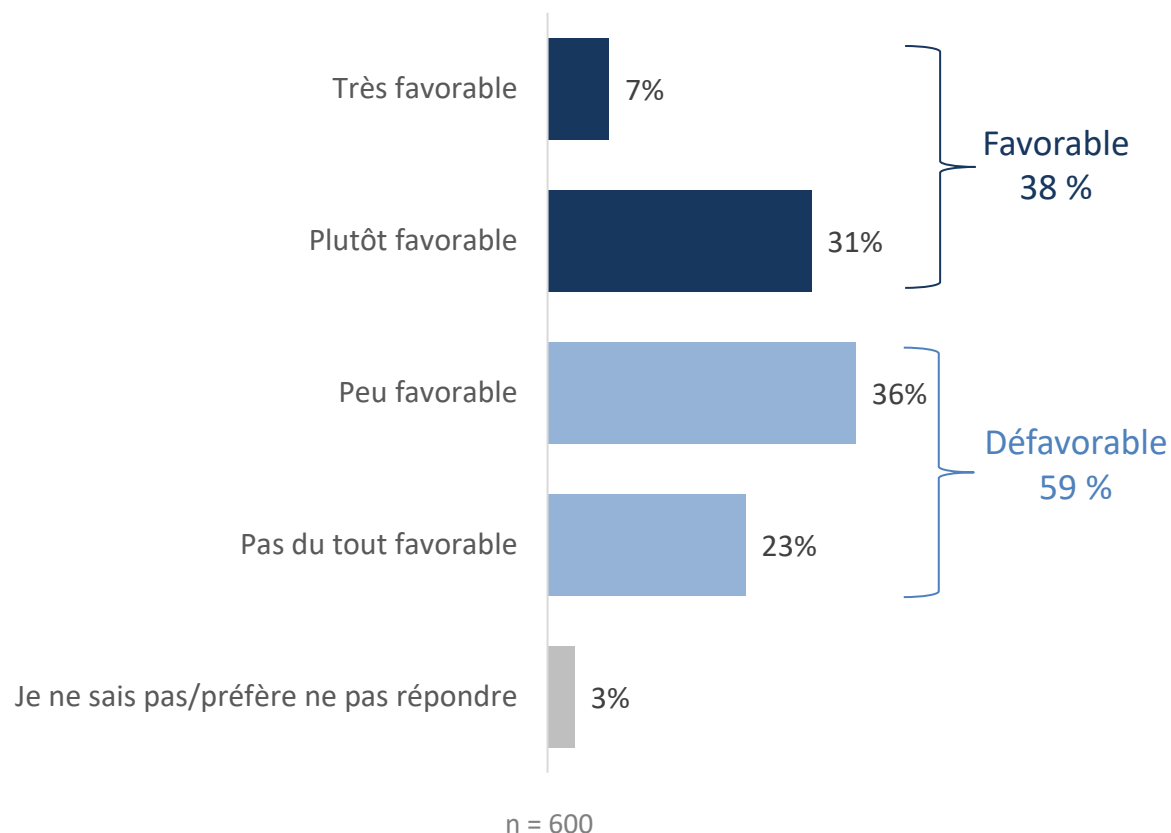
- Les résident.e.s de Trois-Rivières Ouest (52 %) > les résident.e.s de Cap-de-la-Madeleine (31 %), de Saint-Louis-de-France (21 %) et de Trois-Rivières (36 %);
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (43 %) > les personnes non préoccupées (22 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines (42 %) > personnes qui croient que les changements climatiques sont de cause naturelle (20 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (46 %) > détenant un diplôme de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (33 %).

2. Mobilité et changements climatiques

En tant que contribuable, dans quelle mesure seriez-vous favorable à payer davantage pour améliorer le réseau piétonnier de la ville (trottoirs, feux piétons, etc.) ?

Plus d'une personne sur trois est favorable à l'idée

(% de répondant.e.s)



38 % des Trifluviennes et Trifluviens, en tant que contribuable, sont favorables à l'idée de payer davantage pour améliorer le réseau piétonnier de la ville, dont 7 % se disent très favorables.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables à l'idée :

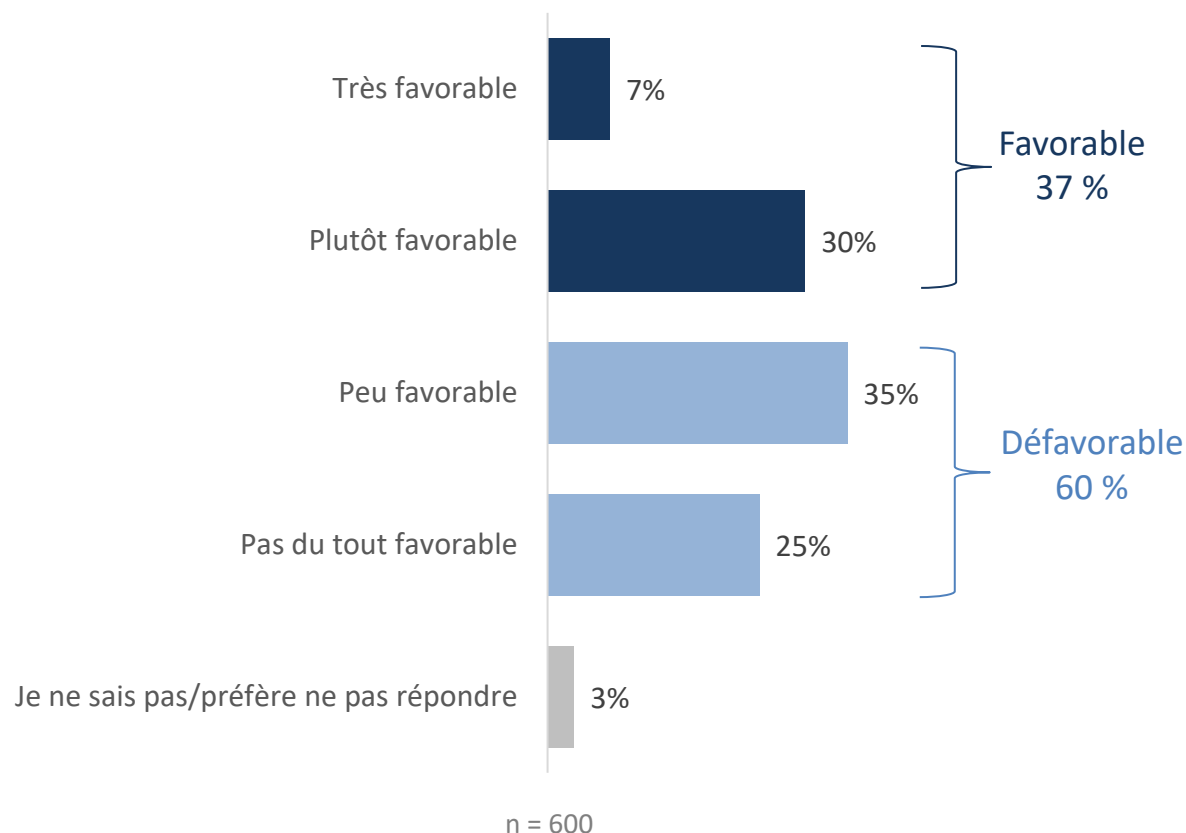
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (43 %) > les personnes non préoccupées (23 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines (42 %) > personnes qui croient que les changements climatiques sont de cause naturelle (21 %);
- Vivant dans un ménage dont le revenu avant impôt en 2024 est de 100 000 \$ et plus (44 %) > vivant dans un ménage dont le revenu varie de 40 000 \$ à 59 999 \$ (28 %).

2. Mobilité et changements climatiques

En tant que contribuable, dans quelle mesure seriez-vous favorable à payer davantage pour améliorer le réseau cyclable de la ville ?

Plus d'une personne sur trois est favorable à l'idée

(% de répondant.e.s)



37 % des Trifluviennes et Trifluviens, en tant que contribuable, sont favorables à l'idée de payer davantage pour améliorer le réseau cyclable de la ville, dont 7 % se disent très favorables.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables à l'idée :

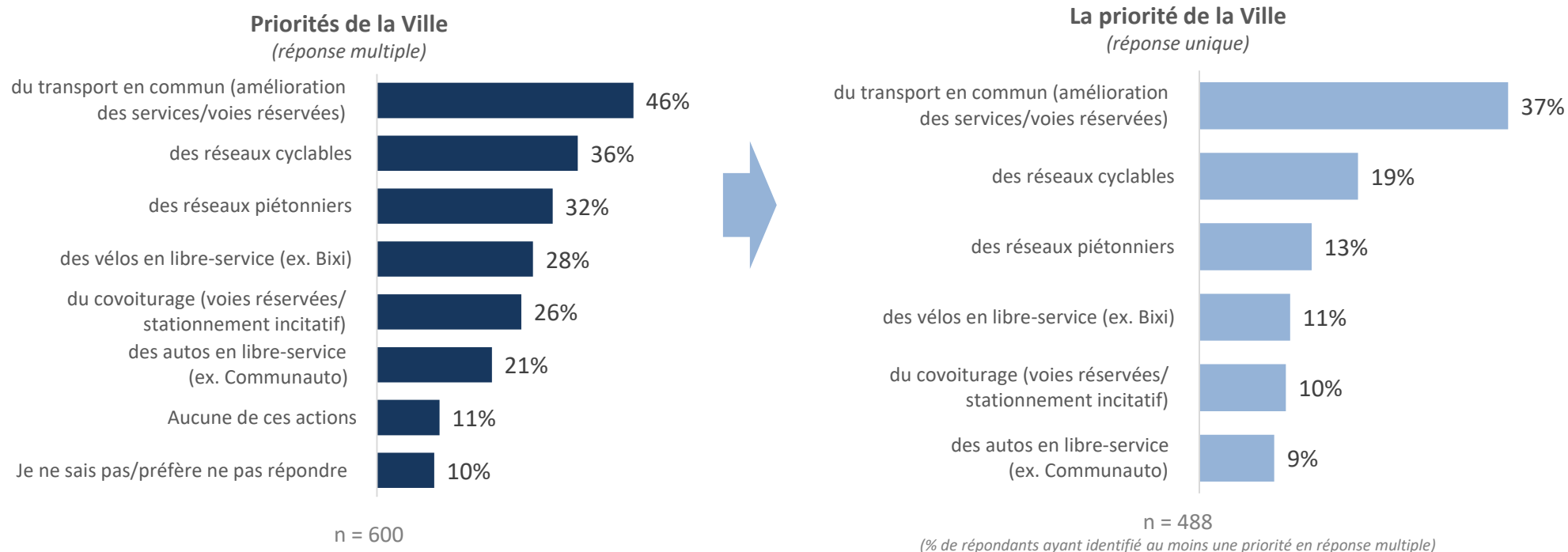
- Les résident.e.s des secteurs Saint-Louis-de-France (48 %) et Trois-Rivières (41 %) > les résident.e.s du secteur Cap-de-la-Madeleine (27 %);
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (41 %) > les personnes non préoccupées (29 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines (42 %) > personnes qui croient que les changements climatiques sont de cause naturelle (19 %);
- Les personnes qui utilisent régulièrement le transport en commun (70 %) > les personnes qui n'utilisent jamais le transport en commun (34 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (49 %) > détenant un diplôme de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (32 %).

2. Mobilité et changements climatiques

Pour favoriser la réduction des gaz à effet de serre dans les transports, quelles devraient être, selon vous, les priorités d'action de la Ville parmi les éléments suivants : ? Le développement...

Le transport en commun arrive au premier rang des priorités d'action identifiées pour réduire les GES

(% de répondant.e.s)



Que ce soit en réponse multiple ou en réponse unique, le développement du transport en commun est identifié par un plus grand nombre de personnes comme étant la priorité sur laquelle la Ville devrait agir pour réduire les GES dans les transports. Soulignons qu'en réponse multiple :

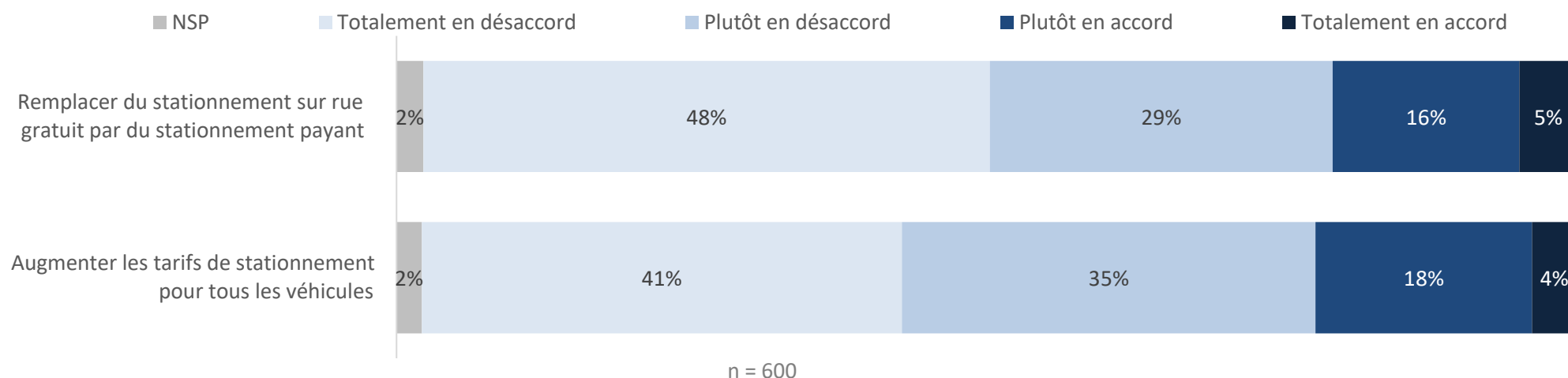
- Les résident.e.s de Saint-Louis-de-France (48 %) et de Trois-Rivières-Ouest (46 %) ont été plus nombreux.ses à mentionner les réseaux cyclables;
- Les résident.e.s de Pointe-du-Lac (45 %) et de Saint-Louis-de-France (44 %) ont été plus nombreux.ses à mentionner les réseaux piétonniers;
- Les résident.e.s de Pointe-du-Lac (38 %) et de Sainte-Marthe-du-Cap (36 %) ont été plus nombreux.ses à mentionner du covoiturage;
- 38 % des résident.e.s de Pointe-du-Lac ont mentionné des autos en libre-service.

2. Mobilité et changements climatiques

Quel serait votre niveau d'accord avec chacune des mesures suivantes :

Un peu plus d'une personne sur cinq est en accord à remplacer du stationnement sur rue gratuit par du stationnement payant et pour augmenter les tarifs de stationnement pour tous les véhicules

(% de répondants)



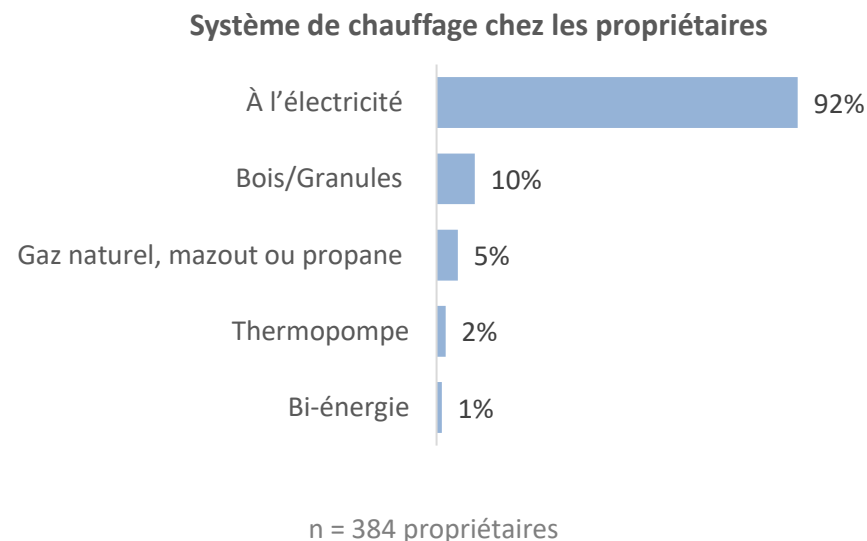
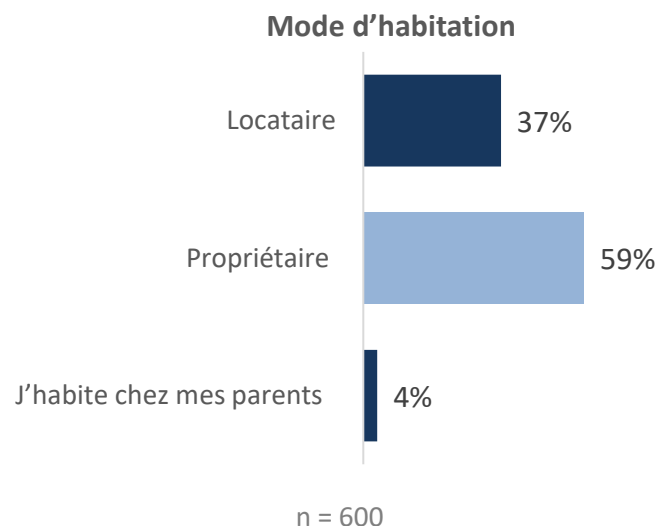
21 % des Trifluviennes et Trifluviens sont plutôt et totalement en accord à remplacer du stationnement sur rue gratuit par du stationnement payant, tandis qu'ils/elles sont 22 % à être plutôt et totalement en accord à augmenter les tarifs de stationnement pour tous les véhicules.

3. Habitation et changements climatiques

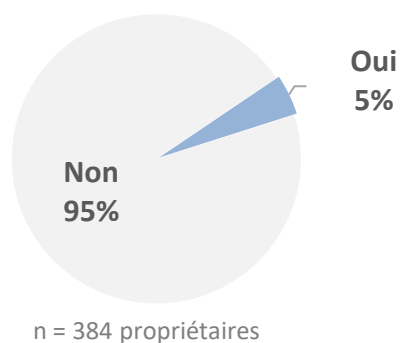
Actuellement, pour le lieu où vous habitez, êtes-vous... ? Si propriétaire, le système de chauffage principal de votre propriété est-il... ?

Plus d'un répondant.e sur deux est propriétaire du lieu où il habite

(% de répondant.e.s)



Êtes-vous propriétaire d'un terrain qui borde un cours d'eau à Trois-Rivières ?



59 % des répondant.e.s sont propriétaires de leur lieu de résidence. Les propriétaires sont plus nombreux dans les secteurs de Saint-Louis-de-France (87 %), Pointe-du-Lac (83 %), Sainte-Marthe-du-Cap (76 %) et Cap-de-la-Madeleine (66 %) que dans les secteurs de Trois-Rivières-Ouest (56 %) et Trois-Rivières (46 %).

Parmi ces propriétaires, 5 % seulement sont propriétaire d'un terrain qui borde un cours d'eau de Trois-Rivières.

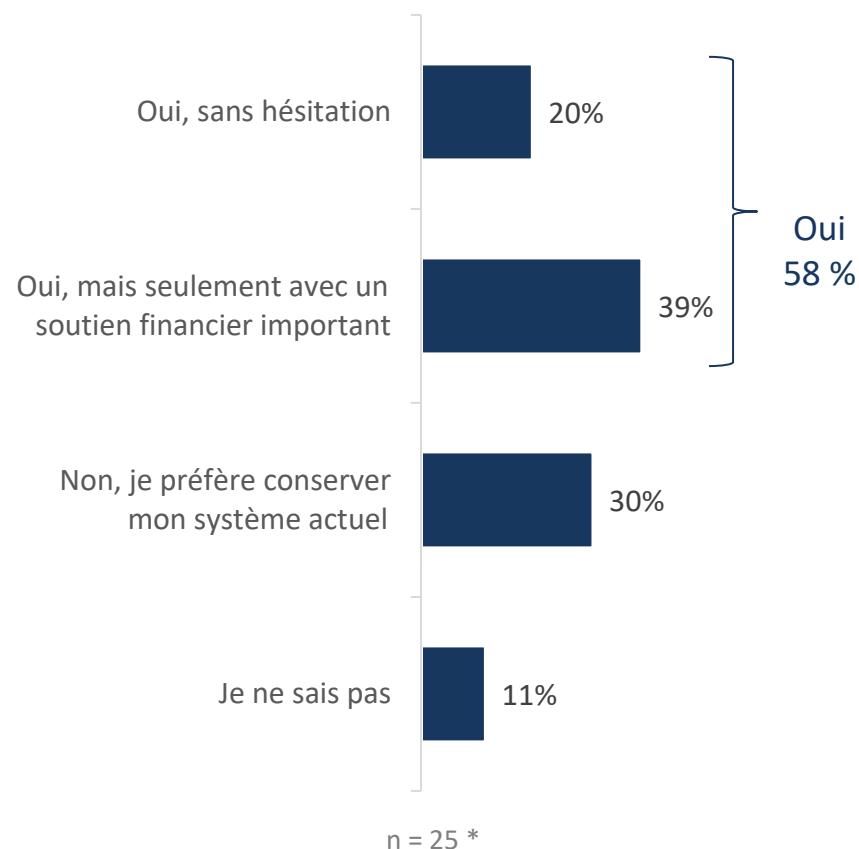
Toujours parmi les propriétaires, une forte majorité a l'électricité comme mode de chauffage.

3. Habitation et changements climatiques

Vous avez mentionné que votre système de chauffage actuel utilise des combustibles fossiles (gaz naturel, mazout, propane), seriez-vous prêt à cesser l'utilisation de ce système pour un autre système plus écologique ?

Plus d'une personne sur deux serait prête à cesser l'utilisation de son système de chauffage au combustible fossile

(% de répondant.e.s propriétaires avec un système de chauffage aux combustibles fossiles)



58 % des Trifluviennes et Trifluviens propriétaires de leur domicile et dont le système de chauffage est aux combustibles fossiles seraient prêt.e.s à cesser l'utilisation de ce système pour un système plus écologique, dont 20 % le feraient sans hésitation.

Il faut faire preuve de prudence face à ces résultats, car ils reposent sur un petit échantillon. Aucune segmentation des résultats n'est possible.

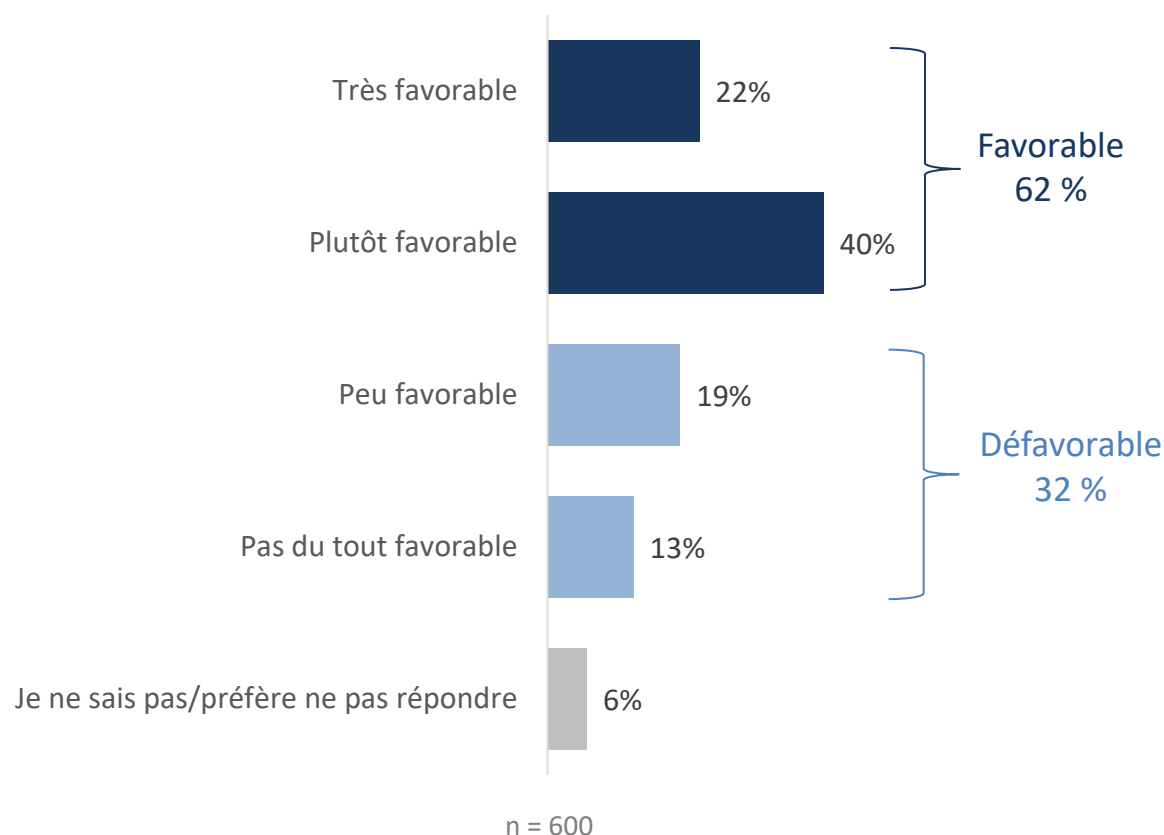
* Il faut interpréter les résultats avec prudence considérant la taille d'échantillon.

3. Habitation et changements climatiques

En tant que contribuable, dans quelle mesure seriez-vous favorable à ce que la Ville offre un soutien financier aux propriétaires pour qu'ils cessent d'utiliser des systèmes de chauffage aux combustibles fossiles (gaz naturel, mazout, propane) et qu'ils installent des systèmes de chauffage plus écologiques ?

Plus de trois personnes sur cinq sont favorables à un soutien financier de la Ville

(% de répondant.e.s)



62 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à ce que la Ville offre un soutien financier aux propriétaires pour qu'ils/elles cessent d'utiliser un système de chauffage aux combustibles fossiles.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables :

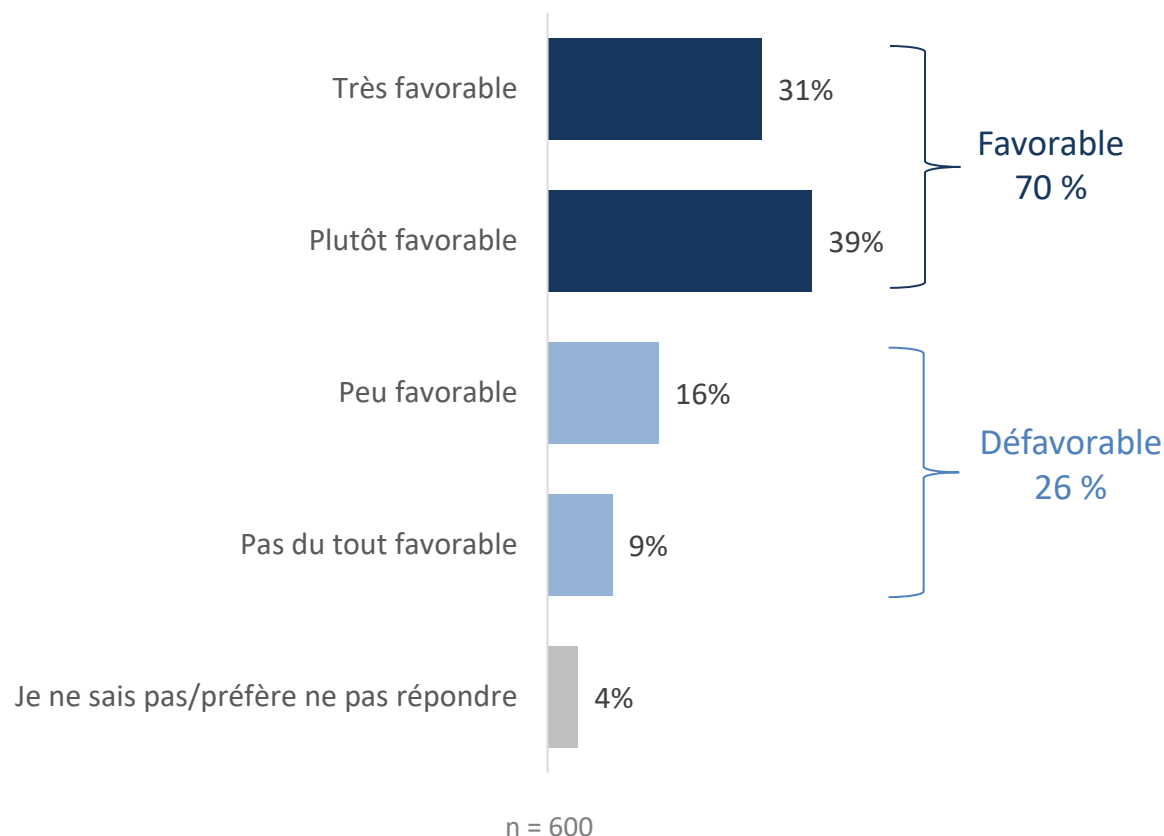
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (68 %) > les personnes non préoccupées (47 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines (67 %) > personnes qui croient que les changements climatiques sont de cause naturelle (45 %);
- Locataires (69 %) > propriétaires (58 %);
- Personnes âgées de moins de 35 ans (81 %) > personnes âgées de 65 ans et plus (64 %) > personnes âgées de 35 à 64 ans (54 %);
- Les femmes (68 %) > les hommes (56 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (68 %) > détenant un diplôme de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (57 %);
- Personnes vivant seules (69 %) > Ménage avec enfant (55 %);
- Vivant dans un ménage dont le revenu annuel avant impôt en 2024 varie entre 40 000 \$ et 59 999 \$ (69 %) ou entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (71 %) > vivant dans un ménage dont le revenu est de 100 000 \$ et plus (53 %).

3. Habitation et changements climatiques

En tant que contribuable, jusqu'à quel point seriez-vous favorable à ce que la Ville offre des incitatifs financiers aux propriétaires d'immeubles afin qu'ils améliorent la performance énergétique de leur bâtiment ?

Plus de sept personnes sur dix sont favorables à l'idée

(% de répondant.e.s)



70 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée que la Ville offre des incitatifs financiers aux propriétaires pour qu'ils/elles améliorent la performance énergétique de leur bâtiment.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables :

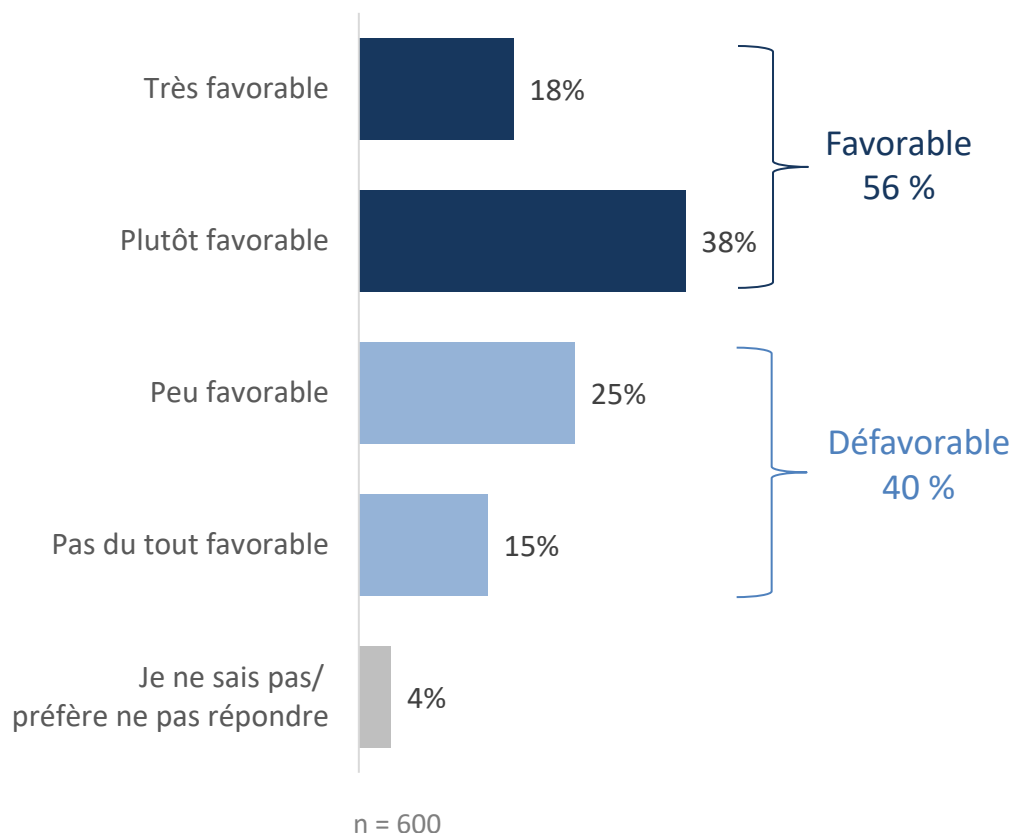
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (73 %) > les personnes non préoccupées (61 %);
- Locataires (76 %) et les personnes habitant encore chez leurs parents (85 %) > propriétaires (65%);
- Personnes âgées de moins de 35 ans (78 %) > personnes âgées de 55 ans et plus (65 %);
- Les femmes (76 %) > les hommes (63 %);
- Vivant dans un ménage dont le revenu annuel avant impôt en 2024 est inférieur à 60 000 \$ (77 %) > vivant dans un ménage dont le revenu est de 100 000 \$ et plus (60 %).

4. Verdissement et changements climatiques

Dans les quartiers résidentiels, jusqu'à quel point seriez-vous favorable à l'idée de retirer des espaces de stationnement sur rue pour permettre des projets de verdissement qui favorisent l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol ?

Plus d'une personne sur deux est favorable à l'idée

(% de répondant.e.s)



56 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée de retirer des espaces de stationnement sur rue pour permettre des projets de verdissement qui favorisent l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables :

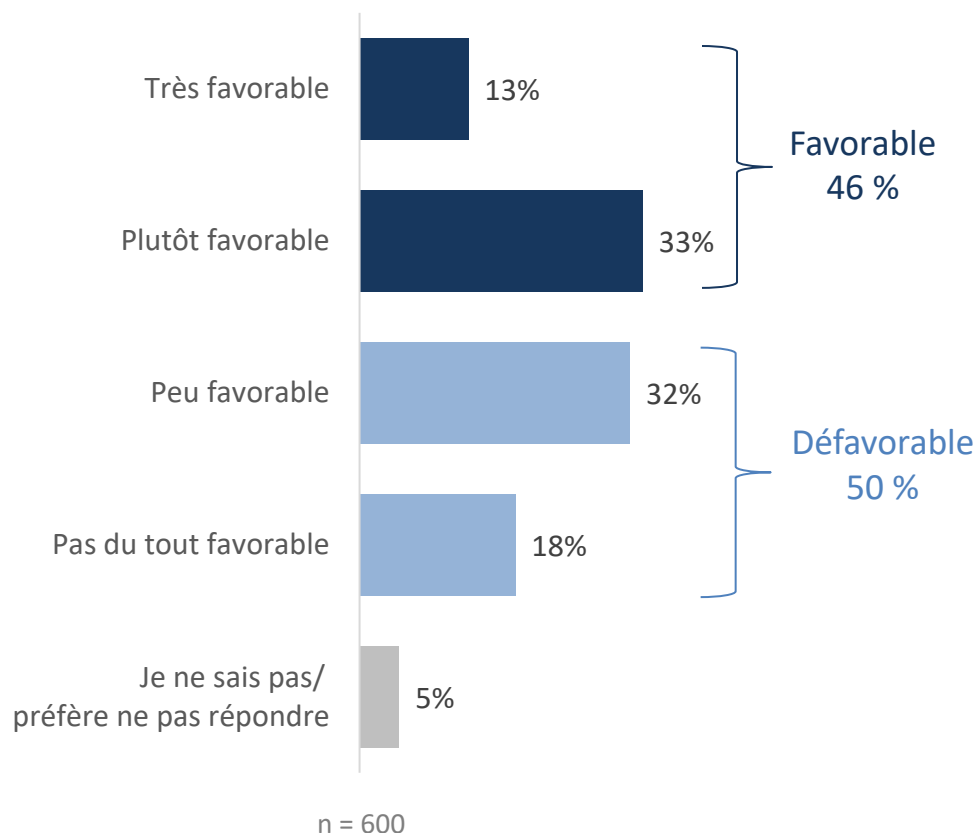
- Les résident.e.s de Pointe-du-Lac (67 %) > les résident.e.s de Cap-de-la-Madeleine (50 %);
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (63 %) > les personnes non préoccupées (39 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines (59 %) > personnes qui croient que les changements climatiques sont de cause naturelle (45 %);
- Les personnes dont la propriété est située sur le bord d'un cours d'eau (90 %) > les autres propriétaires (52 %)
- Personnes âgées de moins de 45 ans (64 %) > personnes âgées de 45 à 64 ans (45 %);
- Les femmes (61 %) > les hommes (51 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (70 %) > détenant un diplôme de niveau secondaire ou moins (46 %) ou de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (54 %).

4. Verdissement et changements climatiques

Dans les quartiers commerciaux, jusqu'à quel point seriez-vous favorable à l'idée de retirer du stationnement sur rue pour permettre des projets de verdissement qui favorisent l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol ?

Moins d'une personne sur deux est favorable à l'idée

(% de répondant.e.s)



46 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée de retirer du stationnement sur rue dans les quartiers commerciaux pour permettre des projets de verdissement qui favorisent l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables :

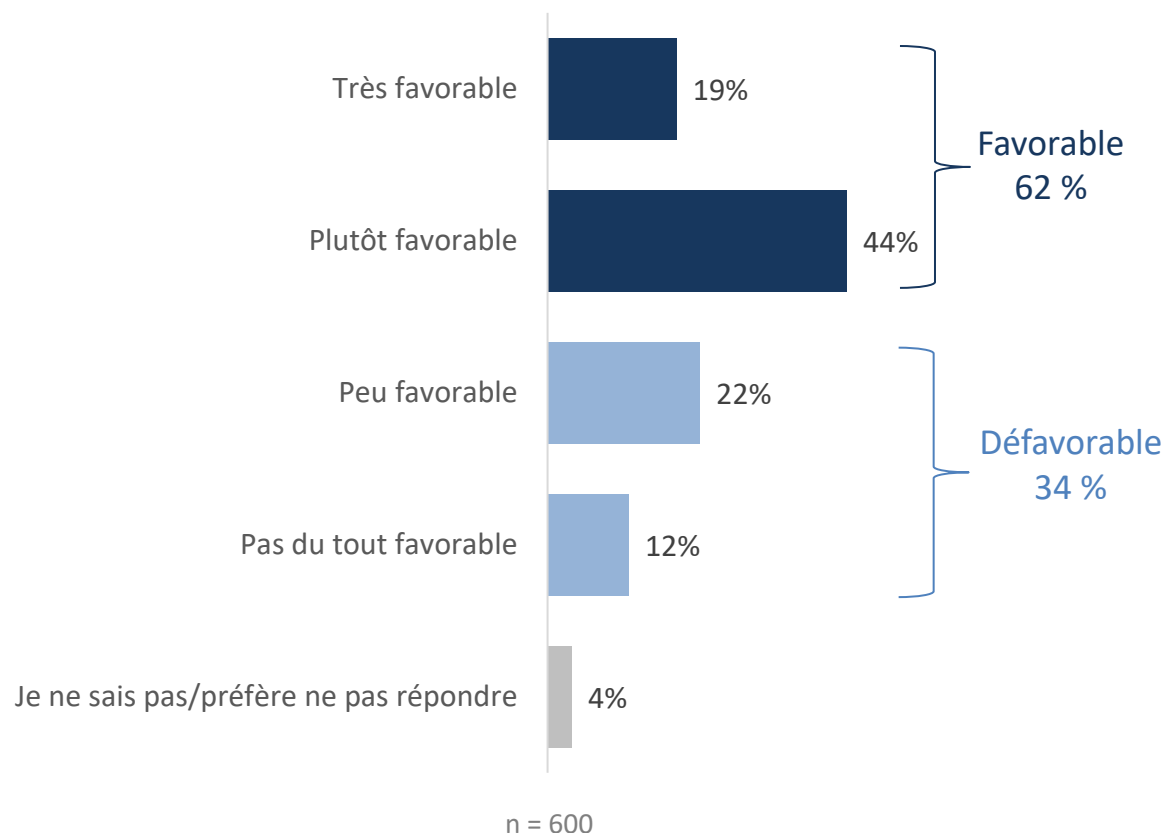
- Les résident.e.s de Pointe-du-Lac (63 %) > les résident.e.s de Cap-de-la-Madeleine (36 %) et de Saint-Louis-de-France (41 %);
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (51 %) > les personnes non préoccupées (32 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines (49 %) > personnes qui croient que les changements climatiques sont de cause naturelle (35 %);
- Personnes âgées de moins de 35 ans (58 %) > personnes âgées de 55 à 64 ans (37 %) et de 65 ans et plus (43 %).

4. Verdissement et changements climatiques

Dans les grands stationnements commerciaux, jusqu'à quel point seriez-vous favorable à l'idée de retirer du stationnement pour permettre des projets de verdissement qui favorisent l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol ?

Plus de trois personnes sur cinq sont favorables à l'idée

(% de répondant.e.s)



62 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée de retirer du stationnement dans les grands stationnements commerciaux pour permettre des projets de verdissement qui favorisent l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables :

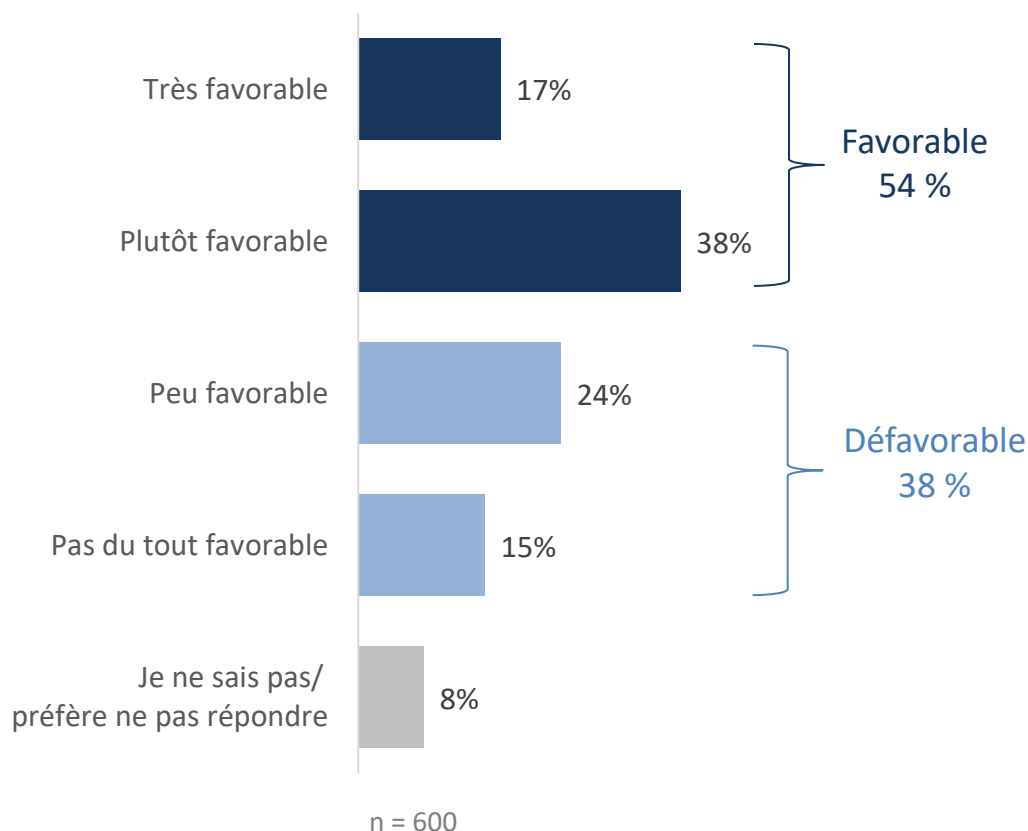
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (69 %) > les personnes non préoccupées (45 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines (67 %) > personnes qui croient que les changements climatiques sont de cause naturelle (42 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (75 %) > détenant un diplôme de niveau secondaire ou moins (52 %) ou de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (61 %).

4. Verdissement et changements climatiques

Afin de mieux gérer les eaux de pluie et réduire les risques d'inondation, dans quelle mesure seriez-vous favorable à l'idée que la Ville limite davantage, sur les terrains privés, les aménagements qui empêchent l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol comme l'asphalte, le pavé uni?

Plus d'une personne sur deux est favorable à l'idée

(% de répondant.e.s)



54 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée que la Ville limite davantage les aménagements sur les terrains privés qui empêchent l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables :

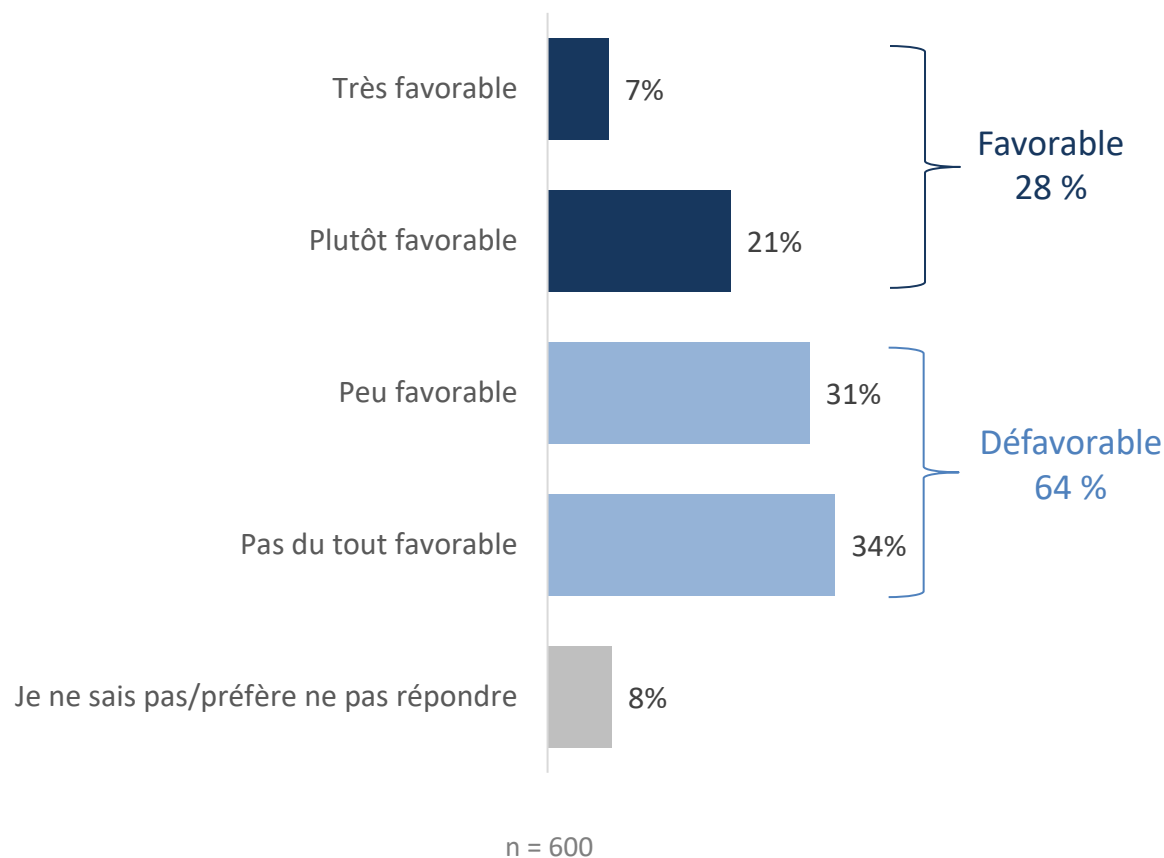
- Les résident.e.s des secteurs Sainte-Marthe-du-Cap (64 %) et de Trois-Rivières (59 %) > les résident.e.s de Saint-Louis-de-France (38 %);
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (61 %) > les personnes non préoccupées (36 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines (59 %) > personnes qui croient que les changements climatiques sont de cause naturelle (34 %);
- Les locataires (67 %) > les propriétaires (46 %).

4. Verdissement et changements climatiques

Dans quelle mesure seriez-vous favorable à ce que la Ville de Trois-Rivières fasse payer une compensation financière aux propriétaires en fonction de la grandeur des surfaces minéralisées que l'on retrouve sur leur terrain (ex. superficie de stationnement) ?

Un peu plus d'une personne sur quatre serait favorable à l'idée

(% de répondant.e.s)



28 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée que la Ville fasse payer une compensation financière aux propriétaires en fonction de la grandeur des surfaces minéralisées que l'on retrouve sur leur terrain.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables :

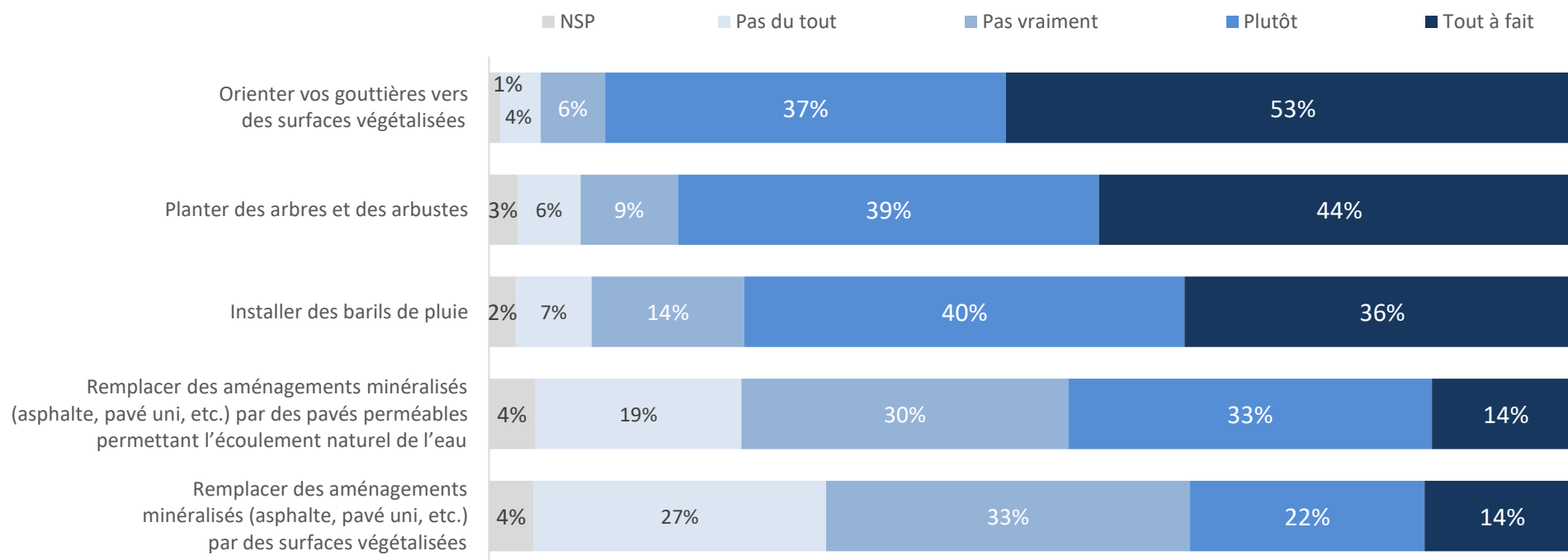
- Les résident.e.s de Trois-Rivières (34 %) > les résident.e.s de Cap-de-la-Madeleine (21 %);
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (34 %) > les personnes non préoccupées (14 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines (33 %) > personnes qui croient que les changements climatiques sont de cause naturelle (11 %);
- Les locataires (39 %) > les propriétaires (22 %).

4. Verdissement et changements climatiques

En tant que propriétaire, afin de mieux gérer l'eau de pluie qui ruisselle de votre terrain vers les égouts, dans quelles mesures seriez-vous prêt(e) à prendre les actions suivantes :

Les actions engendrant moins de coûts ont davantage la cote

(% de répondant.e.s propriétaires de leur lieu de résidence) (n = 384)



Une forte majorité de propriétaires sont prêt.e.s à mieux orienter leurs gouttières (89 %), planter des arbres et des arbustes (83 %) et installer des barils de pluie (77 %).

Moins de 50 % des propriétaires sont « plutôt » ou « pas du tout » prêt.e.s à remplacer leurs aménagements, que ce soit par des pavés perméables (47 %) ou des surfaces végétalisées (36 %).

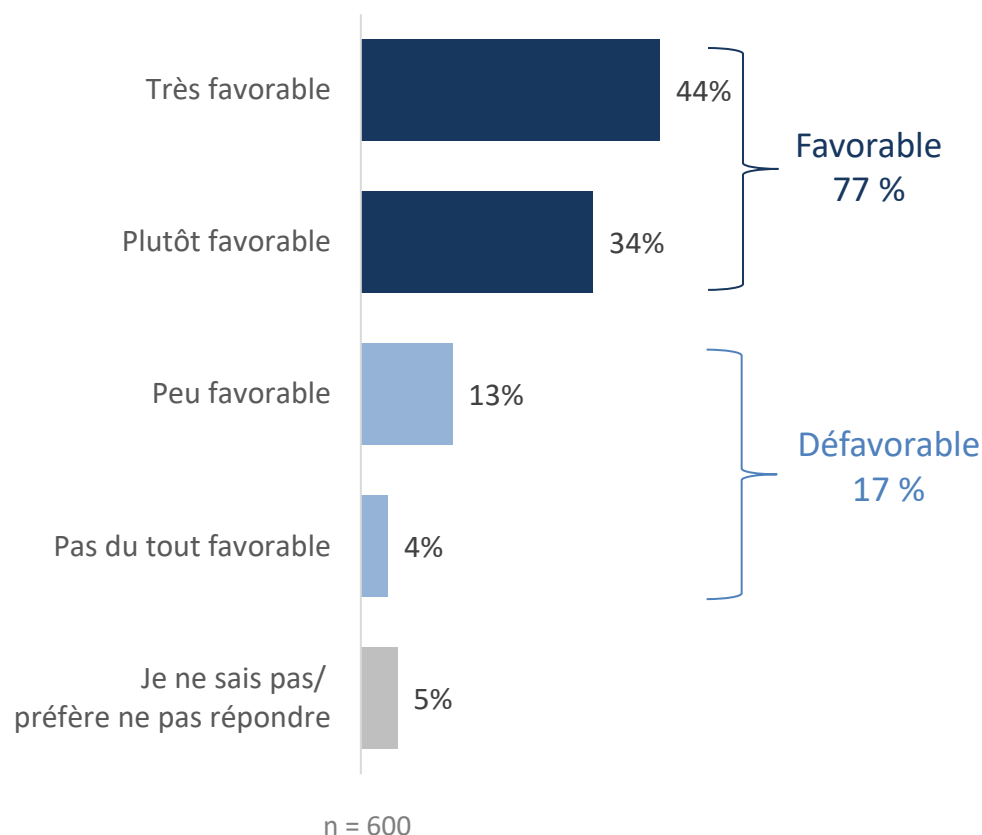
Soulignons que 95 % des résident.e.s de Sainte-Marthe-du-Cap et 93 % des résident.e.s de Saint-Louis-de-France sont plutôt et tout à fait prêt.e.s à planter des arbres et des arbustes.

4. Verdissement et changements climatiques

Jusqu'à quel point seriez-vous favorable à ce que la Ville de Trois-Rivières fasse payer une compensation financière aux propriétés ayant des bandes riveraines ne respectant pas les normes en vigueur ?

Plus de trois personnes sur quatre sont favorables à l'idée

(% de répondant.e.s)



77 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée que la Ville fasse payer une compensation financière aux propriétaires ayant des bandes riveraines qui ne respectent pas les normes de protection en vigueur, dont 44 % sont très favorables.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables :

- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (87 %) > les personnes non préoccupées (53 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines (82 %) > personnes qui croient que les changements climatiques sont de cause naturelle (65 %);
- Les locataires (85 %) > les propriétaires (74 %);
- Personnes âgées de 65 ans et plus (87 %) > personnes âgées de moins de 45 ans (69 %).

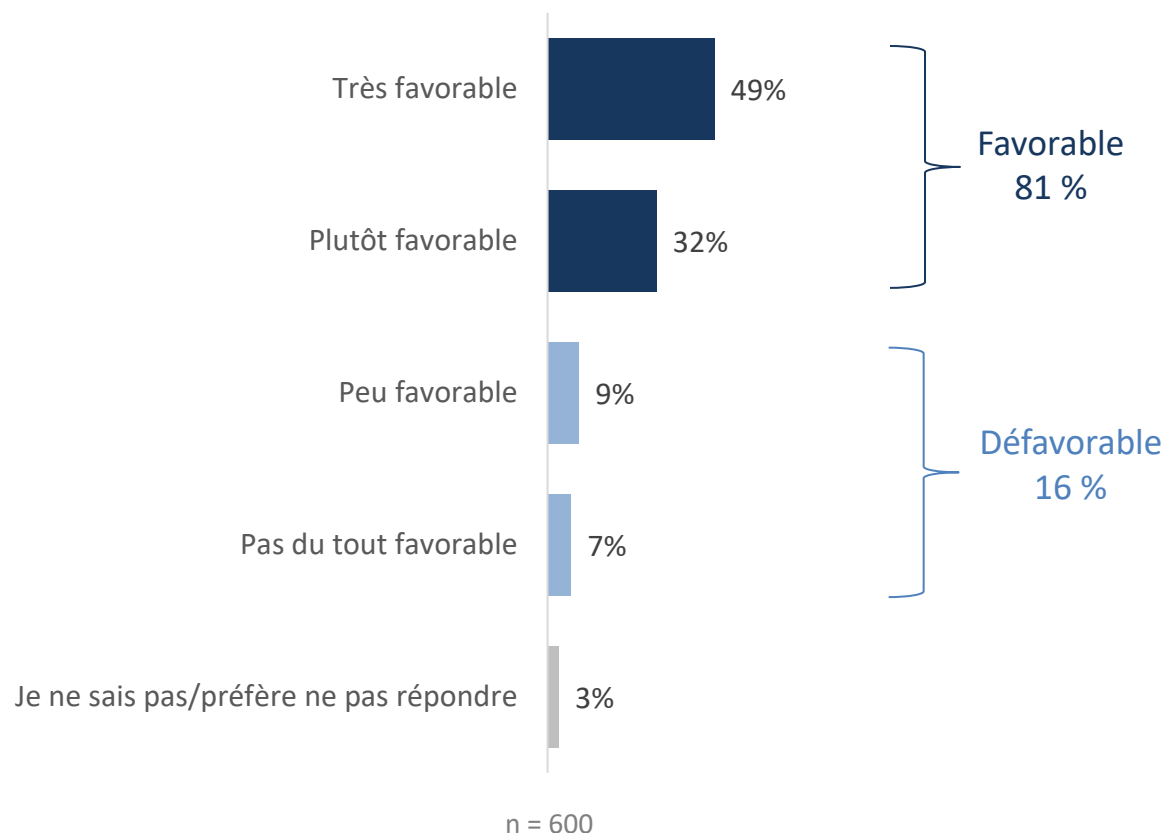
Soulignons que nous n'avons pas constaté de différence significative dans les résultats entre les propriétaires dont la résidence est située sur le bord de l'eau et les autres propriétaires. Ceci s'explique par un trop petit échantillon chez les premiers.

4. Verdissement et changements climatiques

Les arbres aident à capter les gaz à effet de serre, à lutter contre les îlots de chaleur et à l'absorption de l'eau de pluie. Jusqu'à quel point seriez-vous favorable à ce que la Ville adopte un règlement pour obliger tous les propriétaires à planter au moins un arbre en façade de leur résidence/bâtiment s'ils ont suffisamment d'espace ?

Plus de quatre personnes sur cinq sont favorables à l'idée

(% de répondant.e.s)



81 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée que la Ville adopte un règlement pour obliger tous les propriétaires à planter au moins un arbre en façade de leur résidence s'ils/elles ont l'espace nécessaire, dont 49 % sont très favorables.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables :

- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (88 %) > les personnes non préoccupées (61 %);
- Les locataires (86 %) > les propriétaires (79 %);
- Personnes âgées de 65 ans et plus (90 %) > personnes âgées de moins de 35 ans (69 %).

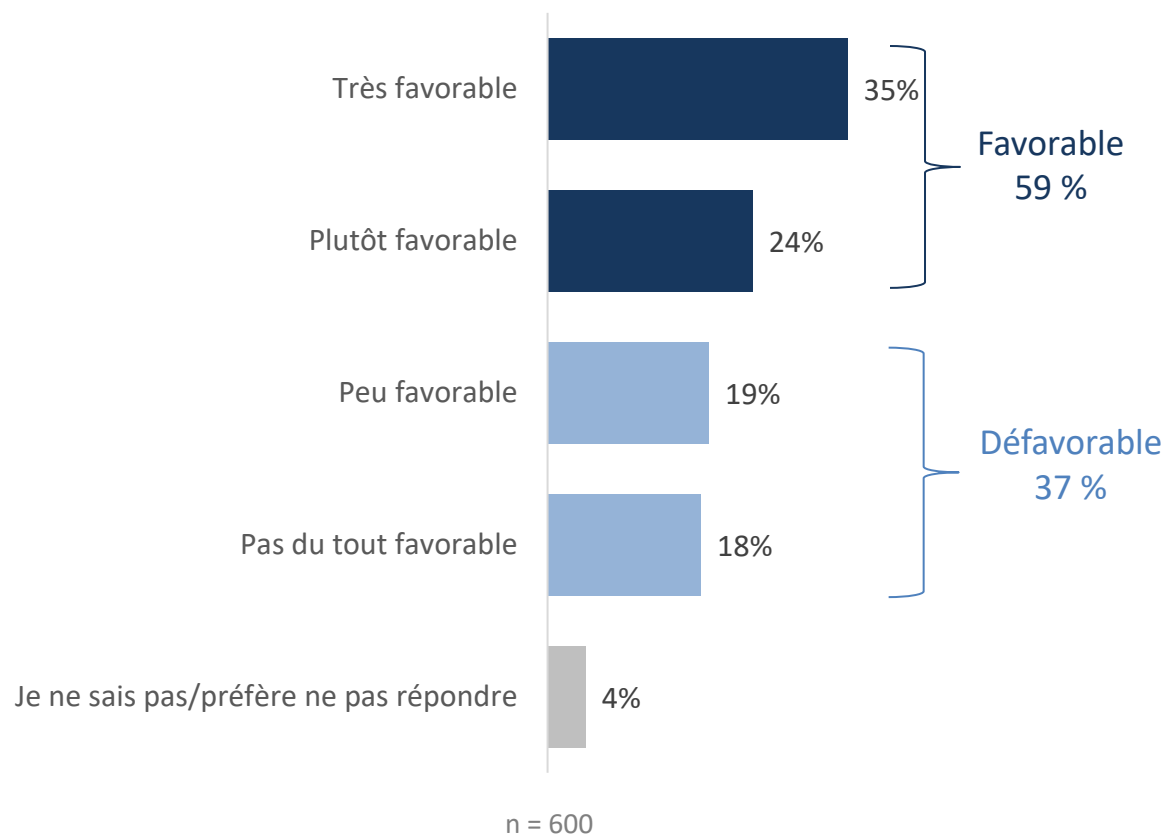
Soulignons que 73 % des résident.e.s de Sainte-Marthe-du-Cap ont mentionné être « très » favorables.

4. Verdissement et changements climatiques

Quel serait votre niveau d'accord à ce que la Ville de Trois-Rivières fasse payer une compensation financière aux propriétaires qui refusent de planter un arbre en façade, même s'ils ont suffisamment d'espace pour le faire ?

Plus d'une personne sur deux est favorable à l'idée

(% de répondant.e.s)



59 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée que la Ville fasse payer une compensation financière aux propriétaires qui refusent de planter un arbre en façade, même s'ils ont suffisamment d'espace pour le faire, dont 35 % se disent très favorables.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables :

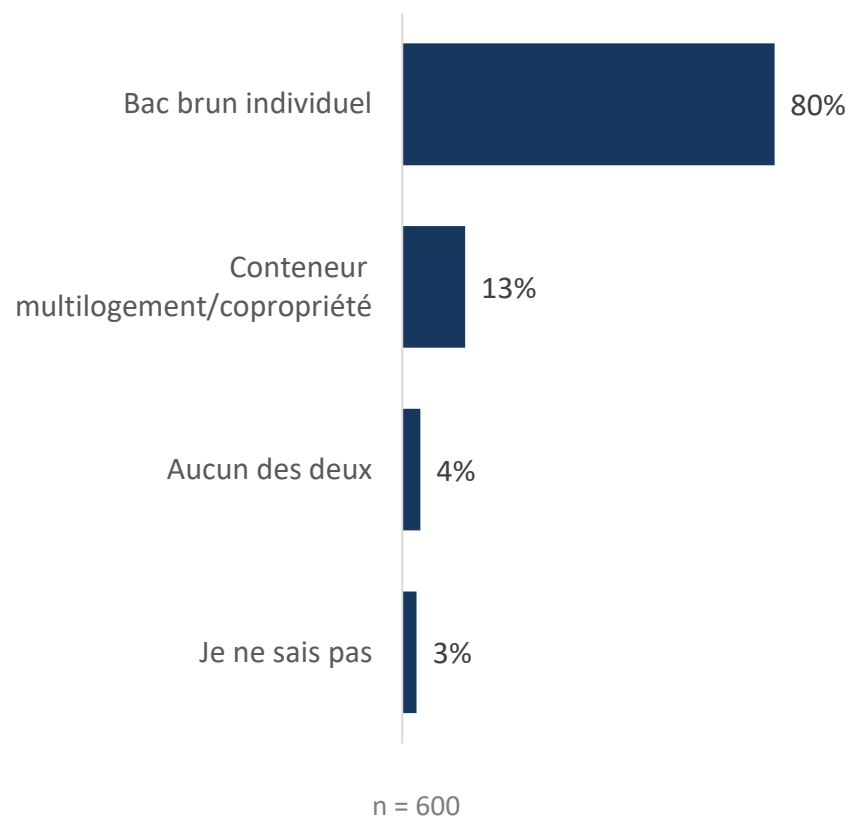
- Les résident.e.s de Trois-Rivières-Ouest (71 %) > les résident.e.s de Cap-de-la-Madeleine (48 %);
- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (65 %) > les personnes non préoccupées (43 %);
- Les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines (64 %) > personnes qui croient que les changements climatiques sont de cause naturelle (40 %);
- Les locataires (69 %) > les propriétaires (54 %);
- Personnes âgées de 55 à 64 ans (63 %) ou de 65 ans et plus (70 %) > personnes âgées de moins de 35 à 44 ans (44 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (67 %) > détenant un diplôme de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (53 %).

5. Gestion des matières résiduelles et changements climatiques

À votre résidence, quel mode de collecte des matières compostables est utilisé ?

Huit répondant.e.s sur dix utilisent le bac brun individuel

(% de répondant.e.s)



La forte majorité des répondant.e.s (80 %) utilise le bac brun. Des différences s'observent entre les secteurs de la ville:

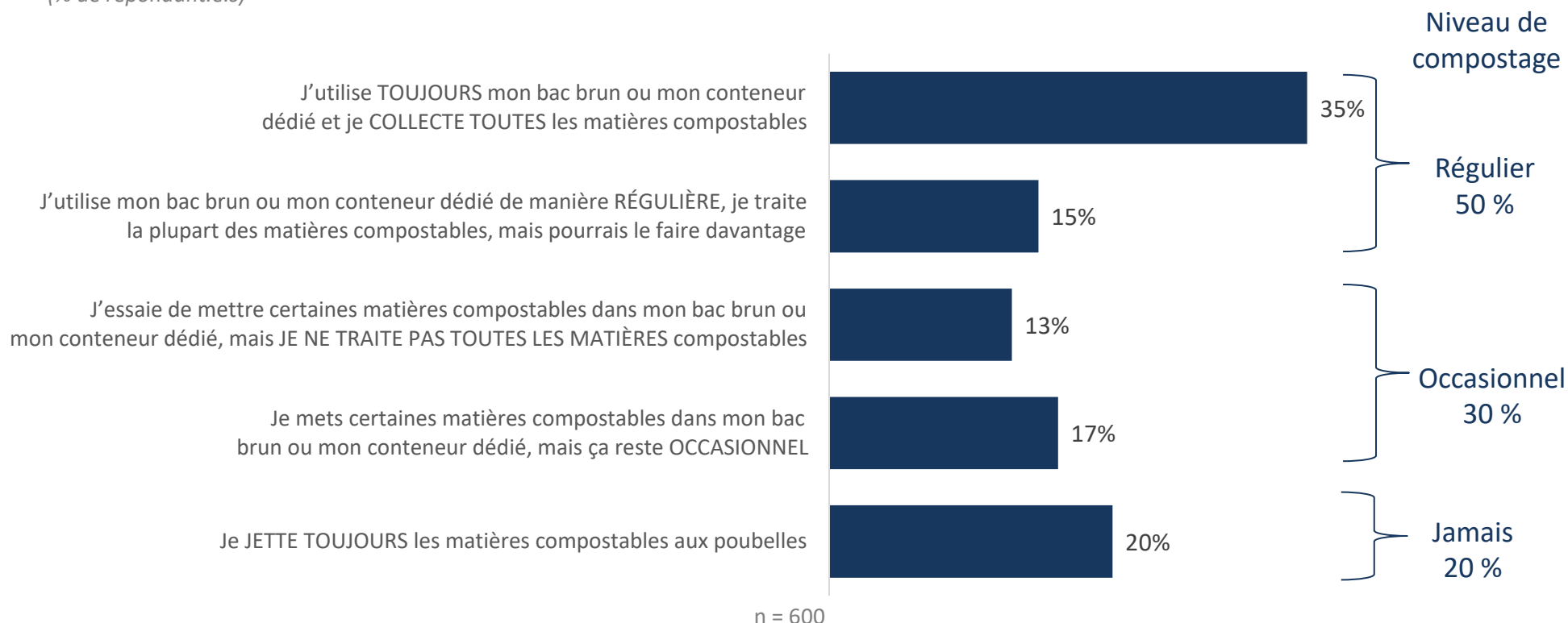
- Pointe-du-Lac (91 %);
- Saint-Louis-de-France (91 %);
- Sainte-Marthe-du-Cap (93 %);
- Cap-de-la-Madeleine (87 %);
- Trois-Rivières-Ouest (72 %);
- Trois-Rivières (73 %).

5. Gestion des matières résiduelles et changements climatiques

Parmi les énoncés suivants, lequel correspond le mieux à votre façon de traiter les matières compostables ?

Une personne sur deux composte de façon régulière

(% de répondant.e.s)



50 % des Trifluviennes et Trifluviens traitent de façon régulière leurs matières compostables, dont 35 % utilisent toujours son bac ou conteneur pour composter toutes leurs matières compostables. Les groupes suivants sont plus nombreux à composter « toujours toutes leurs matières » :

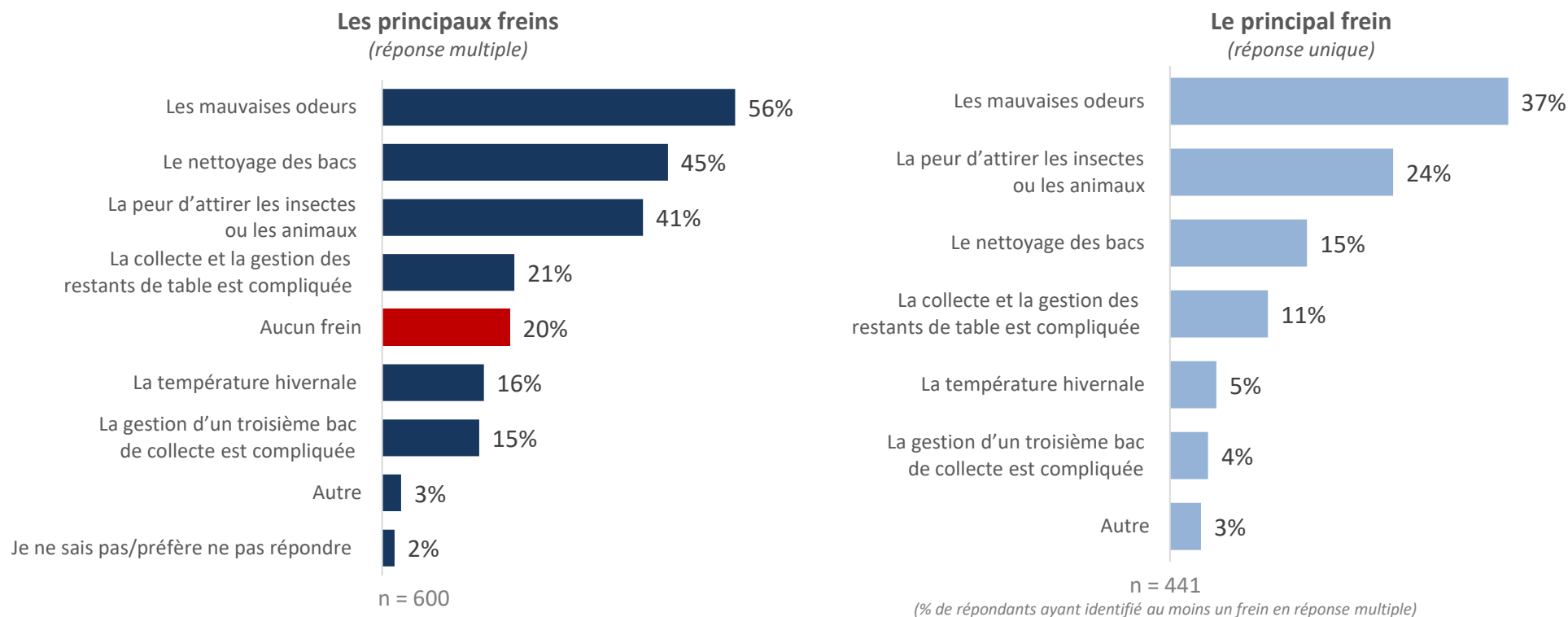
- Les résident.e.s de Saint-Louis-de-France (50 %), de Sainte-Marthe-du-Cap (50 %), de Trois-Rivières-Ouest (42 %) et de Cap-de-la-Madeleine (37 %) > les résident.e.s de Trois-Rivières (24 %);
- Propriétaires (42 %) > locataires (24 %);
- Les personnes âgées de 65 ans et plus (53 %) > les personnes âgées de 55 à 64 ans (37 %) > les personnes âgées de moins de 35 ans (19 %), de 35 à 44 ans (25 %) et de 45 à 54 ans (26 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (44 %) > détenant un diplôme de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (30 %);
- Personnes vivant dans un ménage sans enfant (43 %) > personnes vivant dans un ménage avec enfant (23 %) ou vivant seules (26 %).

5. Gestion des matières résiduelles et changements climatiques

Pour vous, quels sont les principaux freins à la collecte des matières compostables ?

Les mauvaises odeurs arrivent au premier rang des principaux freins

(% de répondant.e.s)



20 % des Trifluviennes et Trifluviens ont mentionné qu'il n'y avait aucun frein à la collecte des matières compostables. Cette proportion grimpe à 40 % pour les résident.e.s du secteur Saint-Louis-de-France.

Autrement, trois principaux freins se dégagent soit : les mauvaises odeurs (56 %), le nettoyage des bacs (45 %) et la peur d'attirer les insectes ou les animaux (41 %). Les mauvaises odeurs arrivent au premier rang des préoccupations s'il faut ne choisir qu'un seul frein.

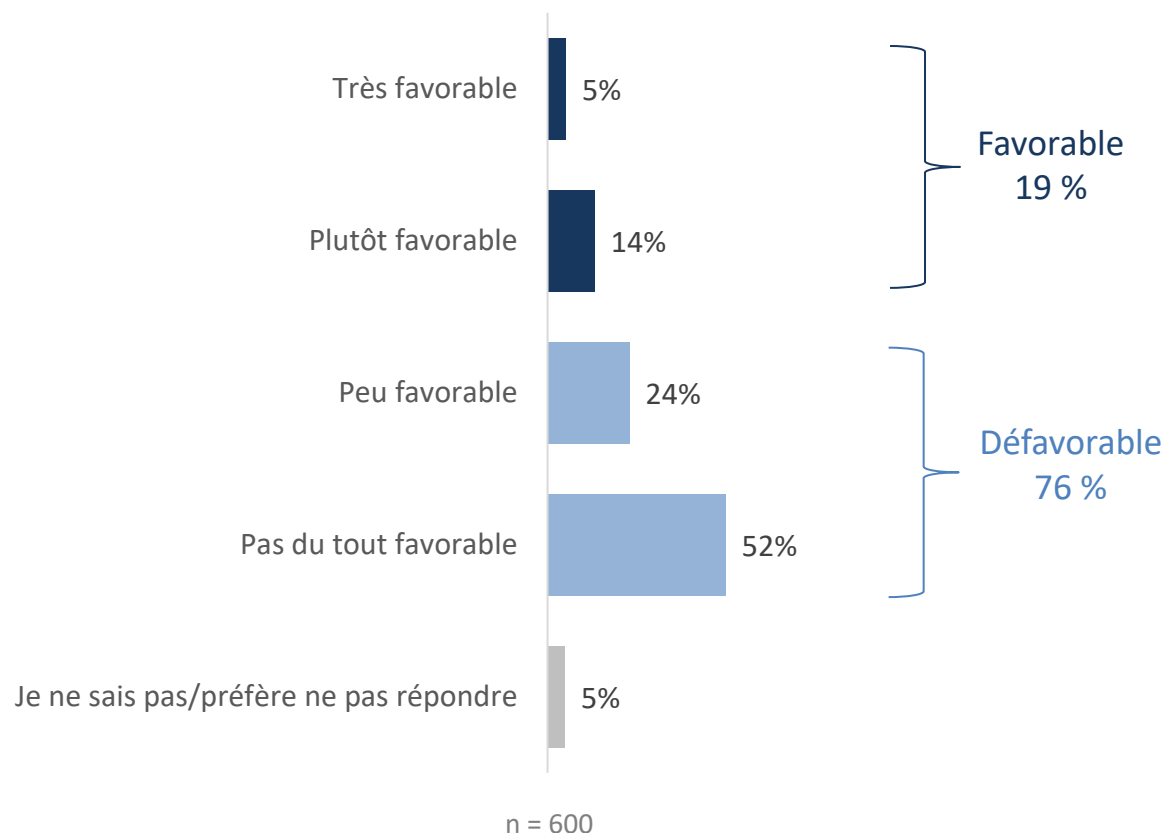
Les résident.e.s du secteur Trois-Rivières ont été plus nombreux.ses que la moyenne à mentionner les mauvaises odeurs (66 %) et le nettoyage de bac (57 %) en réponse multiple.

5. Gestion des matières résiduelles et changements climatiques

Pour encourager le recyclage et le compostage, seriez-vous favorable à l'idée que la Ville de Trois-Rivières applique une tarification progressive selon le poids des ordures ménagères (bac noir) mis au chemin ?

Moins d'une personne sur cinq est favorable à l'idée

(% de répondant.e.s)



19 % des Trifluviennes et Trifluviens sont favorables à l'idée que la Ville applique une tarification progressive selon le poids des ordures ménagères mis au chemin, dont seulement 5 % sont « très » favorables.

Les groupes suivants sont significativement plus nombreux à être favorables :

- Les personnes préoccupées par les changements climatiques (23 %) > les personnes non préoccupées (9 %);
- Détenant un diplôme de niveau universitaire (31 %) > détenant un diplôme de niveau secondaire ou moins (16 %) ou de niveau collégial/école de métier ou d'apprenti (15 %).

Conclusion

Ce rapport présente les résultats d'un sondage, réalisé auprès des résident.e.s de la Ville de Trois-Rivières, portant sur leur opinion face aux changements climatiques et sur leur adhésion à différentes mesures d'adaptation à ces changements. La collecte de données s'est déroulée par un sondage Web à partir d'un panel LÉO de Léger et un sondage téléphonique avec des agents téléphoniques de la centrale d'appel de Segma Recherche. Au total, ce sont 600 questionnaires valides qui composent l'échantillon.

Le sondage visait en premier lieu à cerner l'opinion de la population face aux changements climatiques avant d'aborder ses comportements et son adhésion à différentes mesures en lien avec la mobilité, l'habitation, le verdissement des espaces et la collecte des matières organiques. Cette première partie était d'autant plus importante qu'elle a permis de constater que les personnes qui croient que les changements climatiques sont causés par les activités humaines sont plus préoccupées par ces changements, plus engagées dans des gestes écoresponsables et généralement plus favorables à l'implantation de différentes mesures d'adaptation.

Trois autres grands constats se dégagent également des résultats:

- Les Trifluviennes et Trifluviens sont nombreux.ses à accepter de poser des gestes, comme orienter les gouttières, diminuer l'utilisation de leur véhicule en présence d'alternatives, composter. Mais ils ou elles sont nettement moins nombreux.ses à adhérer à toutes les mesures payantes qui augmenteraient leurs charges, comme instaurer une taxe sur l'immatriculation, payer pour améliorer le réseau piétonnier, instaurer ou augmenter les tarifs de stationnement, faire payer les propriétaires selon la superficie des surfaces minéralisées ou appliquer une tarification progressive selon le poids des ordures ménagères mis au chemin. D'ailleurs, une majorité de la population croit qu'il est préférable de récompenser les gens plutôt que de les faire payer pour modifier les comportements;
- Les locataires se sont montrés plus favorables que les propriétaires à l'égard de toutes les mesures qui concernent des améliorations ou des changements sur les terrains ou des mesures qui augmenteraient les taxes, bien que le nombre de propriétaires favorables à certaines mesures est non négligeable;
- Les personnes détenant un diplôme de niveau universitaire se sont montrées plus favorables à certaines mesures. Ce constat nous amène à penser que pour susciter des changements de comportement et assurer l'adhésion de la population à l'égard de différentes mesures, il faut d'abord prévoir un partage d'information, une sensibilisation et une éducation de la population.

Sur la question de la mobilité, nous constatons que les habitudes sont bien ancrées dans la population et que certains freins empêchent de les changer. En effet :

- Près de neuf personnes sur dix disposent d'une voiture, mais une faible majorité (54 %) serait prête à acquérir une voiture 100 % électrique, notamment parce que le coût d'achat représente le principal frein à une telle acquisition;

Conclusion

- Moins d'une personne sur quatre semble intéressée à utiliser des services de covoiturage et moins d'une personne sur cinq l'est pour des services de partage de voitures, de vélos ou de trottinettes. Autrement dit, il n'y a pas un fort intérêt face à ces options de mobilité durable. Cependant, parmi ceux et celles qui ont manifesté de l'intérêt, les mesures permettraient de réduire l'utilisation du véhicule personnel chez une majorité d'entre eux/elles;
- Près de neuf répondant.e.s sur dix n'utilisent jamais le transport en commun de Trois-Rivières. L'amélioration des trajets, l'augmentation de la fréquence et la diminution du temps de transport pourraient en convaincre quelques-un.e.s à l'utiliser davantage, mais 35 % ne l'utiliseront sous aucune condition. Cependant, une majorité de la population, qu'elle utilise ou non le transport en commun, est favorable à un meilleur financement de la Société de transport par la Ville, mais pas par une taxe sur l'immatriculation. Si une taxe doit absolument être mise en place, un montant médian de 10 \$ par immatriculation est jugé raisonnable;
- Moins de 50 % de la population se montre favorable à implanter des voies réservées, au détriment de l'espace pour les véhicules et à retirer du stationnement pour améliorer les infrastructures dédiées au transport actif.

Le retrait de stationnements ne semble toutefois pas une contrainte pour des fins de verdissement des espaces. En effet, la population se montre majoritairement favorable à cette idée, particulièrement dans les grands stationnements commerciaux. Elle se montre aussi favorable à limiter les aménagements qui empêchent l'infiltration d'eau dans les sols, à planter des arbres sur leur terrain, à orienter les gouttières et installer des barils de pluie, mais pas à exiger d'eux qu'ils payent selon la superficie des surfaces minéralisées sur leur terrain ou qu'ils remplacent les aménagements minéralisés par des surfaces végétalisées. Le seul enjeu où la population est d'avis qu'il faut faire payer les propriétaires, c'est lorsque les normes environnementales ne sont pas respectées, comme pour la protection des bandes riveraines.

Une autre mesure pour laquelle une majorité de citoyen.ne.s se sont montré.e.s majoritairement favorables, est celle d'offrir un soutien ou des incitatifs financiers aux propriétaires qui désirent cesser d'utiliser leur système de chauffage aux combustibles fossiles par un système plus écologique et par un système mieux performant.

En résumé, la population de la ville de Trois-Rivières est consciente des enjeux en lien avec les changements climatiques et elle est nombreuse à s'en préoccuper, notamment en adoptant des pratiques écoresponsables, incluant le compostage. Par contre, particulièrement pour tout ce qui concerne la mobilité, nous constatons que les habitudes sont bien ancrées chez les citoyens et citoyennes.

Conclusion

À la lumière de ces résultats, voici quelques pistes d'action à explorer pour la Ville :

- Améliorer les trajets et la fréquence du service de transport en commun;
- Informer, sensibiliser et éduquer la population, dont les propriétaires, sur les gestes à poser dans un contexte de changements climatiques;
- Encourager positivement par différents programmes les gens à adopter des comportements écoresponsables, comme revoir leurs habitudes de déplacement, choisir le bon mode de transport pour le bon trajet, et utiliser davantage le transport actif;
- Poursuivre le développement d'un service de partage de voitures et le faire connaître davantage par des campagnes de promotion;
- Étudier la façon de mettre en place un service de covoiturage qui augmenterait l'adhésion de la population;
- Retirer des espaces de stationnement pour des projets de verdissement;
- Explorer l'idée de soutenir les propriétaires pour installer un système de chauffage plus performant et écologique;
- Se donner les moyens d'agir lorsqu'il y a non-respect des normes de protection environnementale.

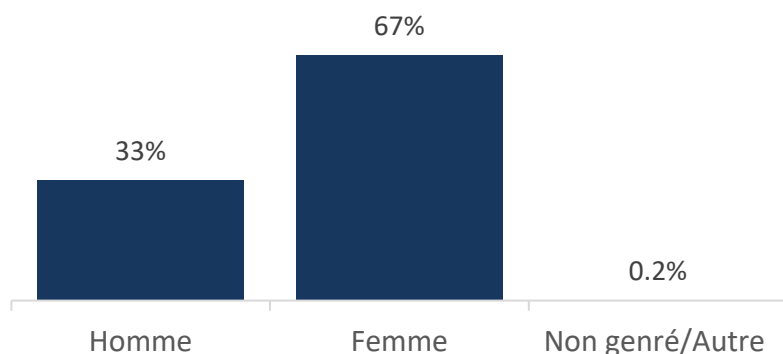
ANNEXE I – Profil sociodémographique de l'échantillon non pondéré



Annexe – Profil sociodémographique de l'échantillon non pondéré

Genre des répondants

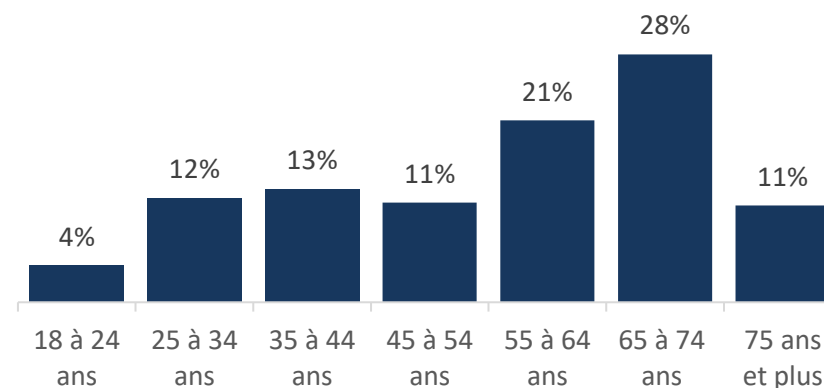
(% de répondants)



n = 600

Âge

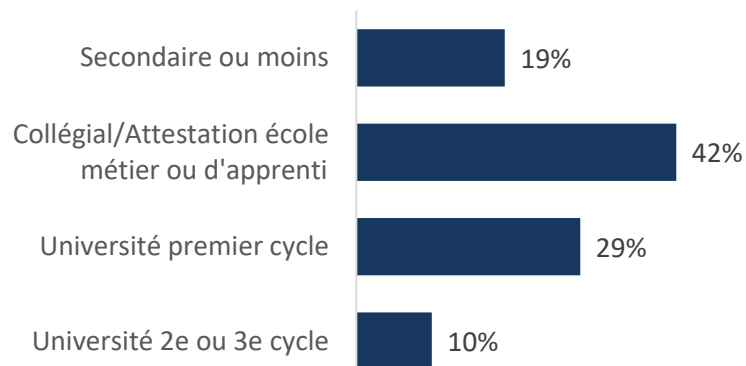
(% de répondants)



n = 600

Plus haut niveau de scolarité complété

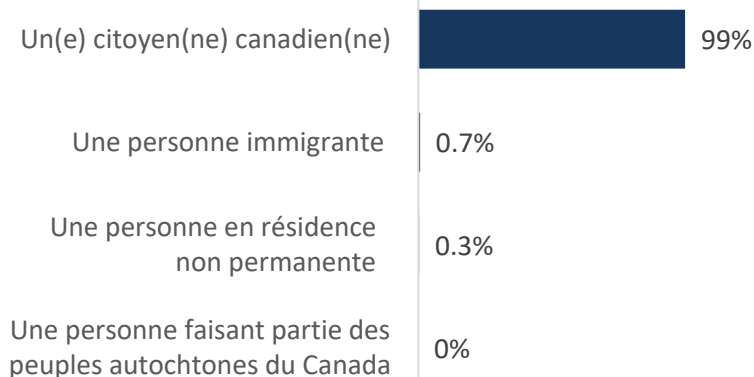
(% de répondants qui travaillent)



n = 600

Citoyenneté

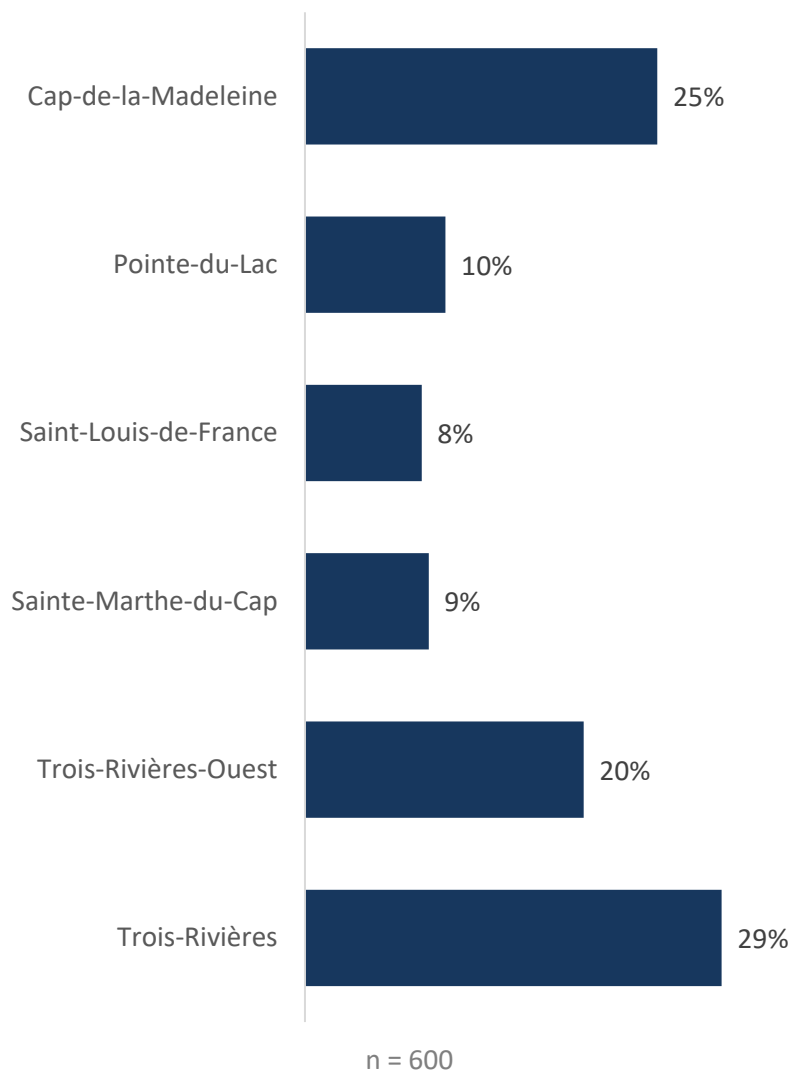
(% de répondants)



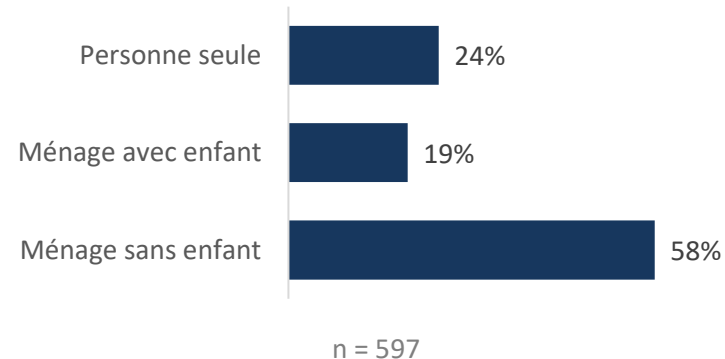
n = 600

Annexe – Profil sociodémographique de l'échantillon non pondéré

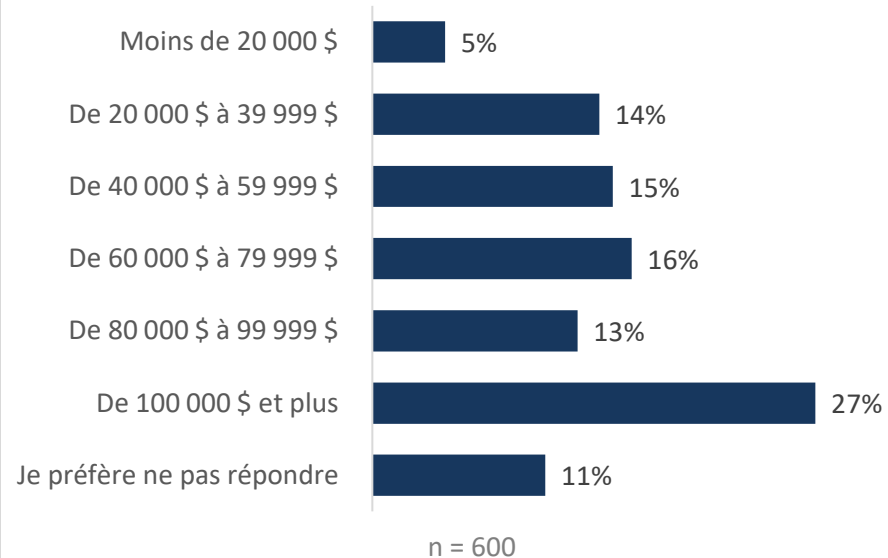
Secteur de résidence
(% de répondants)



Ménage avec ou sans enfant
(% de répondants)



Revenu
(% de répondants)



ANNEXE II – Pondération



Annexe – Profil sociodémographique de l'échantillon non pondéré

		Poids
Population par secteur		
	Pop 2021	
Cap-de-la-Madeleine	33412	24.01%
Pointe-du-Lac	9702	6.97%
Saint-Louis-de-France	7731	5.55%
Sainte-Marthe-du-Cap	7666	5.51%
Trois-Rivières-Ouest	27178	19.53%
Trois-Rivières	53483	38.43%
total	139172	
Sexe		
Homme	67435	48.37%
Femme	71725	51.46%
Non genré		0.17%
total	139160	100.00%
Age		
Moins de 45 ans	46875	39.2%
45 à 54 ans	14705	12.3%
55 à 64 ans	21435	17.9%
65 ans et plus	36575	30.6%
total	119590	
Scolarité		
Collégial/École de métier et d'apprenti et moins	87035	76.26%
Universitaire	27095	23.74%
total	114130	

Un mot sur la pondération

Pour assurer des résultats représentatifs de la population de Trois-Rivières, nous avons pondéré l'échantillon en fonction du poids réel de cette population selon les secteurs.

Dans le même ordre d'idée, nous savons que certains biais existent dans les sondages comme :

- La participation à des panels Web est plus importante chez les répondants plus scolarisés;
- Les femmes répondent plus fréquemment aux sondages.

En l'occurrence, les résultats ont aussi été pondérés afin d'être représentatifs de cette population en fonction du sexe, de l'âge et du niveau de scolarité.

Les données populationnelles sont tirées de :

- Statistique Canada, Recensement de la population 2021